

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

217<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES  
21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

### Revendications socialistes

Notre correspondant de Berne nous écrit : Au lendemain des élections, la plupart des grands journaux voyaient dans l'expression de la volonté populaire le signe d'une remarquable stabilité. La gauche avait, certes, gagné quatre sièges, au détriment des trois partis gouvernementaux et du parti communiste, mais cette avance ne modifiait que dans une bien modeste mesure le rapport des forces. Et ils concluaient qu'il n'y avait, dans ce léger glissement, aucune raison de dévier de la ligne politique suivie jusqu'alors.

Les socialistes, bien entendu, ne sont pas de cet avis. Ils ont, dans le corps électoral, accentué leur avance numérique sur leurs adversaires ; ils ont de plus reconquis la première place au Conseil national. Qu'est-ce à dire, sinon que le peuple, en leur donnant la majorité relative, a manifesté son désir et son impatience de changement.

Voilà pourquoi, réuni dimanche, le comité central du parti socialiste a décidé de revendiquer deux sièges au Conseil fédéral, d'abord pour que les responsabilités gouvernementales soient équitablement réparties, ensuite pour remettre en marche le train enlisé de la sécurité sociale.

La tactique est habile, car si les groupes bourgeois accordent à la gauche ce qu'ils lui ont refusé en décembre dernier — deux sièges au Conseil fédéral — ils reconnaissent implicitement que la situation s'est modifiée ils admettent que le succès socialiste justifie l'abandon de positions qu'on pouvait défendre encore il y a un an.

Se résoudront-ils à ce nouveau repli ? Tout dépend encore de décisions qui, pour l'heure, ne sont point encore prises. En d'autres termes, les sept magistrats actuellement en charge se représenteront-ils, le 15 décembre prochain, aux suffrages de l'Assemblée fédérale ou bien aura-t-on, auparavant, enregistré une ou deux démissions ?

Il est évident que s'il y avait deux fauteuils vacants, les socialistes auraient les plus grandes chances. Lorsqu'ils accordèrent leur appui à la droite catholique pour faire élire M. Lepori contre le candidat radical, ils reçurent des assurances formelles. Ayant fourni le séné, ils attendent maintenant la rhubarbe. Chez les radicaux eux-mêmes, des voix se sont élevées pour qu'on lève l'exclusivité qui empêche les socialistes d'avoir, au gouvernement, une part correspondante à leur force numérique dans le corps électoral et au Conseil national.

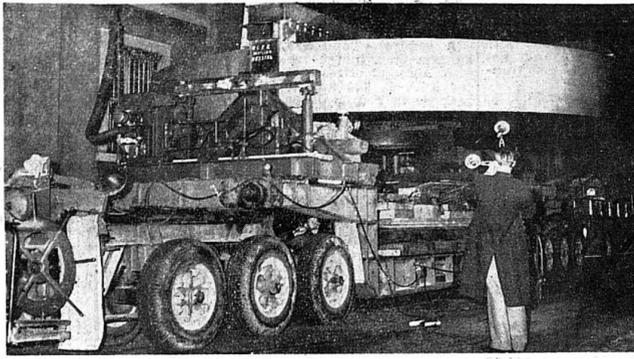
La question serait déjà plus épineuse dans le cas d'une vacance unique. En décembre 1954, les socialistes ont refusé avec hauteur le siège que la majorité bourgeoise était disposée à leur laisser. Se montreraient-ils moins intransigeants cette fois et se contenteraient-ils de la situation qui fut la leur de 1943 à 1953 ?

Enfin, si l'équipe gouvernementale se présentait au complet, on a peine à penser que les groupes de la majorité abandonneraient délibérément deux de leurs représentants.

On le voit, il est encore trop tôt pour essayer de prévoir ce que sera le futur Conseil fédéral. Il est prématuré surtout de lancer des candidatures. Rappelons simplement que l'article 96 de la constitution interdit de choisir plus d'un membre du Conseil fédéral dans le même canton. En conséquence, si M. Petitpierre reste au gouvernement, les socialistes ne pourront pas chercher parmi les Neuchâtelois, comme un journal d'hier leur en prêtait l'intention, leur éventuel candidat romand.

Il sera bien assez tôt de soupeser les chances de celui-ci ou de celui-là lorsque l'on saura si l'un ou l'autre des conseillers fédéraux renonce à l'exercice du pouvoir.

### UN TRANSPORT PEU ORDINAIRE



Une magnéto de 60 tonnes construite dans les ateliers de constructions électriques de Charleroi pour le synchro-cyclotron du laboratoire international de recherches nucléaires est acheminée par la route de Bâle à Genève. Ce transport qui a nécessité des préparatifs très poussés, sera dirigé sur les rives du Léman par la route de Liestal-Soleure-Berne-Morat-Payerne. On présume qu'il arrivera à Genève vendredi soir.

### Voici que les Russes critiquent leur fameux métro !

MOSCOU, 22. — Ce fameux métro de Moscou, dont les Russes parlent avec autant d'admiration que les Français de la cathédrale de Rouen ou de la Sainte-Chapelle, ce métro unique pour lequel les guides de l'intourist réclament un recueillement digne des splendeurs du Louvre ou du Prado, vient à son tour d'encourir le blâme d'un magazine soviétique.

L'illustré russe «Ogonyok» reproduit en effet une interview de M. Promyslov, maire adjoint de Moscou, qui critique l'architecture du métro moscovite comme contenant des embellissements injustifiés.

«L'ornementation, maladie à la mode, s'est cachée sous terre», a déclaré M. Promyslov. Il y a trop de statues, trop de bas-reliefs et de mosaïques. Tout cela est inutile.

M. Promyslov a accusé, en outre, M. Polyakov, ancien architecte en chef de Moscou, d'avoir construit l'une des stations sur le modèle des églises du Kremlin.

C'est la première critique qui ait jamais paru en U.R.S.S. au sujet du métro de Moscou qui, jusqu'à ce jour, était considéré par les Soviétiques comme le chef-d'œuvre de leur régime.

### Un cadavre ficelé dans des sacs de toile découvert près de Nîmes

NÎMES (Gard), 22 (A.F.P.). — Le cadavre d'un homme ficelé dans des sacs de toile et gisant près d'une maquette d'un couloir d'aéroport, a été découvert hier matin par un chasseur à 100 m. en aval de l'ancien pont de Roquemaure, au bord d'un petit canal que forme le Rhône en contournant un îlot. Le corps était minutieusement enveloppé et ficelé, depuis la tête jusqu'à la hauteur des genoux et la toile était tachée de sang.

Les gendarmes ont transporté le cadavre dans une petite chapelle désaffectée, située non loin du lieu de la découverte macabre. Le médecin légiste a entrepris l'autopsie, mais on ne connaît pas encore les résultats de son examen.

Selon les premières constatations faites par la gendarmerie, il est vraisemblable que la victime enfermée dans la malle a été déposée en cet endroit désert, dans l'espérance qu'une crue subite du Rhône, habituelle en cette saison, entraînerait loin de là le cadavre et le coffre de bois qui devait lui tenir lieu de cercueil.

### Catastrophe ferroviaire en Angleterre



Neuf personnes ont trouvé la mort dans cet amas de ferraille ; 80 ont été plus ou moins grièvement blessées. L'accident s'est produit dimanche après-midi dans le comté de Berkshire où quatre wagons d'un train de touristes ont déraillé et ont passé par-dessus le parapet de la voie.

### Un camp préhistorique découvert en Italie

ROME, 22 (Reuter). — Des archéologues italiens ont déclaré avoir découvert les vestiges d'un camp qui doit avoir appartenu aux tout premiers hommes de l'Europe.

Le comte Francesco Pellati, président de l'Institut italien de paléontologie, a fait observer que cette découverte avait été faite à Petra, au nord de Rome. Il aurait été possible de déterminer «avec exactitude» que ces vestiges remontent à 200.000 ans en arrière. Les investigations semblent démontrer que les habitants de l'agglomération se sont enjoints devant l'éruption du volcan de Bracciano, maintenant éteint, qui recouvrit toute la région de cendres et de lave. Outre des os d'éléphants et d'hyènes pétrifiés, les archéologues ont pu mettre au jour 22 haches de pierre, trouvées à 40 mètres de profondeur.

### L'UNE DES QUINTUPLÉES CANADIENNES Marie Dionne quitte son couvent pour entrer à l'hôpital Sa sœur Emilie est morte il y a un an

MONTREAL, 22. — Marie Dionne, l'une des célèbres quintuplées canadiennes a quitté, mercredi dernier, son couvent de Québec pour l'hôpital.

Une voile de silence est officiellement jeté sur son état de santé, mais on tient d'une source proche du couvent de l'Ordre des Servantes du Très Saint-Sacrement, où Marie faisait son noviciat, que cette santé est «très précaire». Le journal «Montreal Gazette» croit savoir qu'on redoute une leucémie.

La novice elle-même désirait rester cloîtrée ; toutefois les médecins ont exigé qu'elle fut hospitalisée, pour ne pas voir son état s'aggraver. Tout ce que l'on a pu apprendre, de plus précis, c'est que Marie souffre de dépression et d'inappétence.

M. Olive Dionne, le père des quintuplées, a déclaré de son côté : «Je ne pense pas que Marie retourne jamais au couvent.»

Marie Dionne était entrée au couvent, le 3 novembre 1953, et au bout de six mois, cessait d'être postulante

### Dans une motion votée hier à de fortes majorités

## Le parlement brésilien constate que M. Filho est empêché (!) d'exercer ses fonctions

#### Le président, gardé à vue, fait appel à la Cour suprême

RIO DE JANEIRO, 22 (A.F.P.). — A l'issue d'une séance parfois dramatique qui a duré toute la nuit, la Chambre brésilienne des députés s'est prononcée hier matin à une forte majorité contre la reprise du pouvoir par le président Joao Café Filho, dont les fonctions n'auraient dû cesser que le 31 janvier 1956.

Plusieurs parlementaires, malades, avaient tenu à être présents à cette séance, au cours de laquelle, usant de la procédure d'urgence, 179 députés adoptèrent la motion qui constate que «le président Café Filho est empêché d'exercer ses fonctions».

Peu après, le sénat a ratifié à son tour par 35 voix contre 16 la motion approuvée par la Chambre.

Le président Café Filho se trouve placé sous arrêts à son domicile.

#### Appel à la Cour suprême

RIO DE JANEIRO, 22 (A.F.P.). — M. Prado Kelly, premier ministre de la Justice, a présenté à la Cour suprême fédérale une requête en référé contre la décision de la Chambre et du sénat empêchant le président Café Filho de réassumer ses fonctions à la présidence de la République et du gouvernement.

M. Filho gardé à vue  
RIO DE JANEIRO, 22 (Reuter). — On annonce de source bien informée

### Raymond Lambert de retour à Genève

GENÈVE, 22. — Le guide et explorateur genevois Raymond Lambert, chef de l'expédition franco-suisse au Ganesh Himal, est rentré hier matin, par le train de Paris, où il s'était rendu par avion — venant de l'Inde — avec deux de ses camarades, Mme Claude Kogan et le Lyonnais Gendreau. Deux autres membres de l'expédition, notre compatriote Morel et le Lyonnais Guinot, rentrent en Europe par bateau ; ils se sont embarqués le 14 à Bombay et arriveront le 2 décembre à Southampton.

A sa descente de train, Raymond Lambert a été accueilli par quelques-uns de ses camarades.

#### Terribles difficultés

Au cours de cette première prise de contact, attristée par le souvenir de l'accident qui a coûté la vie à Eric Gauchat, Raymond Lambert raconta brièvement les terribles difficultés de toute nature auxquelles se heurta l'expédition : le mauvais temps, pendant les marches d'approche déjà, la maladie du missionnaire Pierre Vittoz, qu'il fallut porter pendant des jours et des jours jusque dans les régions habitées, au prix d'efforts surhumains, l'état de santé peu satisfaisant, dû au climat et à la fatigue, d'autres membres de l'expédition, et enfin les dangers rencontrés dans les régions supérieures, tels que les risques d'avalanches et de chutes de séracs, la nécessité de gravir des pentes extrêmement raides recouvertes d'une neige inconsistante et, de ce fait, particulièrement traître.

Raymond Lambert lui-même est apparu en excellente santé — il a eu le temps de se remettre un peu de ses fatigues pendant le voyage de retour — mais on le sent marqué par la perte d'un jeune camarade, perte d'autant plus douloureuse que, lorsque Eric Gauchat a perdu pied sur une pente de neige polie, comme un miroir par le vent, les principales difficultés avaient été surmontées et que le sommet du Ganesh Himal venait d'être gravi.

## DEUXIÈME JOURNÉE DE SESSION ORDINAIRE D'AUTOMNE

# Le Grand Conseil épluche le budget et finit par le voter sans opposition

Séance sans grande histoire. Et plutôt morne ! Les conseillers d'Etat ont compris la manière dont il fallait s'y prendre pour affronter la salle ! Quand la discussion menace de tourner à l'aigre ou lorsque quelque question délicate est posée, ils débilitent de longs monologues et l'auditoire sommeille doucement, apaisé par ailleurs par la petite récréation due à l'initiative d'un bureau inventif. Ainsi l'examen du budget, chapitre par chapitre, est allé hier son petit train et chacun, finalement, s'est montré surpris qu'on fût parvenu au bout.

Ce n'est qu'au début de la matinée qu'il y eut un peu d'animation. M. Corswant s'efforça de répondre à la question posée la veille. Pourquoi le réexamen du problème du casernement à Colombier serait-il un défi à l'opinion populaire alors que l'on est bien «revenu» sur les votes relatifs aux allocations familiales et à l'aérodrome des Eplatures ? Les arguments du leader popiste, d'un point de vue rigoureusement démocratique, nous ont paru bien peu convaincants.

Car enfin, si l'on interprète un scrutin populaire en certaines circonstances, au nom de quoi refuserait-on à autrui le droit d'en faire

autant à d'autres occasions ? Et encore, en l'occurrence, ce n'est pas d'interprétation qu'il s'agit. Lié par des obligations fédérales autant que par un devoir moral à l'égard de nos soldats, l'Etat examine les propositions faites librement par une commune neuchâteloise.

Au demeurant, la gauche si chatouilleuse au sujet de Colombier ne s'apprête-t-elle pas à lancer une offensive, aujourd'hui même, contre le référendum financier pourtant dûment approuvé par le peuple neuchâtelois ?

~\*~\*~  
Au chapitre des travaux publics, nous avons été quelque peu surpris — comme M. Leuba lui-même — de voir le maire de la Chaux-de-Fonds «trouver à redire» encore à la route de la Vue-des-Alpes. Il nous semble quant à nous que, compte tenu de l'intérêt du canton tout entier, l'effort principal doit être porté désormais sur la route du pied du Jura.

S'agissant du budget du département de l'agriculture, on a enregistré avec plaisir les déclarations de M. Barrelet relatives à l'avance qu'avait prise notre canton — en Suisse et même vis-à-vis d'autres pays — dans la lutte contre la tuberculose bovine et contre d'autres maladies du bétail. Seulement, il a

fallu revenir à mots plus ou moins couverts sur certains incidents qui, inévitablement, ont marqué cette lutte.

Nous persistons à penser qu'une franche explication par communiqué ou par conférence de presse, fournie en temps opportun, aurait contribué à dissiper bien des bruits qui circulent encore. Pourquoi nos autorités redoutent-elles si souvent de s'adresser aux journaux ?

R. Br.

### LE DÉBAT

La séance reprend à 8 h. 30, sous la présidence de M. G. Darbre, président. L'assemblée s'occupe des

#### Demandes en grâce

qui sont au nombre de huit. La peine de H. S., condamné pour ivresse au volant et pour abus de confiance, est réduite à 5 jours d'emprisonnement avec la grâce conditionnelle. L'amende est remise à D. S., condamné pour infraction à la loi sur l'assurance chômage. F. S., condamné pour infraction à la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers, voit sa peine de 20 fr. d'amende réduite de moitié. G. N., employé dans cette entreprise, voit sa peine remise. A. B., condamné pour abus de confiance, est accordé la grâce conditionnelle.

### SANS IMPORTANCE

#### Capuchon, mon beau souci

La redingote serrait, le pardessus s'élimait, le manteau se démodait. Tissu ni façon ne remplissaient jamais ce double but : tenir chaud avec élégance et confort. Enfin le duffle-coat vint. Ample, douillet, inusable, seyant et pratique, ce vêtement monacal est aujourd'hui l'invincible allié de milliers de gens dans la lutte antirhumus. Suisse-sair doublé teddy ou reversible couleur du temps, le duffle-coat est muni d'un capuchon inamovible qui en fait tout le chic. A condition de ne pas le relever, bien entendu. Le nec plus ultra consiste à le laisser se gonfler comme une baudruche au gré des caprices d'Eole ou, au contraire, retomber en plis souples de l'axis à la hauteur des côtes flottantes. Nuque dégagée, cheveux au vent et mains dans les poches, l'heureux propriétaire du duffle-coat regarde avec un brin de mépris les carrés de soie ou les rectangles d'angora transparents par la bise. Il a le cœur au chaud et n'est-ce pas cela seul qui importe ?

J'ai cru, longtemps, que le duffle-coat tirait ses origines de la penula des Gallo-Romains, de la cuculle romane, du chaperon du haut moyen âge, de la marlotte d'Anne de Bretagne ou de la cape espagnole. La simplicité du costume barbare, la grossièreté de la matière et la présence du capuchon m'y avaient fait découvrir de frappantes analogies. Je me trompais. Le mot capuce dérive de l'italien. Thomas Corneille est l'un des premiers écrivains français qui l'ait utilisé.

J'ai pensé aussi à une sécularisation inconsciente du costume des moines ou des évêques, qui portent capuche, molette ou camail non pour se protéger des frimas, mais pour mieux marquer leur état d'humilité. Ce qui n'empêcha pas les Cordeliers, voici sept siècles, de se disputer sur sa forme, que les uns voulaient large et les autres étroite. J'étais encore dans l'erreur et y serais sans doute resté si une fille d'Albion ne m'avait par hasard donné la clé de l'énigme. Le duffle-coat, m'a-t-elle dit, est le manteau de la marine royale britannique. Il est taillé dans un lainage non dégraissé, très épais, presque blanc. Dès 1946, d'importants stocks de duffle-coats furent mis en vente dans le public et adoptés par des centaines d'Anglais frileux qui manquaient de coupons et de guinées. Au début, le port d'un duffle-coat culotté par un si noble usage jouit de la haute considération des gens de qualité. Mais la vulgarisation de ce vêtement choqua leur sens de la dignité, comme celui des amiraux l'avait été quelques mois auparavant.

Cette explication est moins poétique que je ne l'espérais. Elle prouve néanmoins une fois de plus qu'en matière de confort, les Anglais sont insurpassables. Moins soucieux d'élégance que de chaleur, et en souvenir de leurs marins, ils relèvent le capuchon de leur duffle-coat. L'effet, paraît-il, est tout aussi charmant !

MARINETTE.

### Naturalisations

Sont naturalisés : François Meia, Italien, par 79 voix ; Benjamin Planaro, Italien, 75 ; Elias Schapiro, apatride, 64 ; Béatrice Schapiro, apatride, 66 ; Marcelle Schapiro, apatride, 66 ; Victor Zaimi, Italien, 64.

### Budget

Au chapitre du département militaire, la discussion sur la caserne de Colombier se poursuit. M. Corswant (p.o.p.) tente d'expliquer pourquoi l'affaire n'est pas identique à celle des allocations familiales où la question avait été en somme mal posée ! Ici la volonté populaire est bel et bien violée.

Le parti radical ayant été mis en cause par le chef popiste, M. Nardin demande en quoi celui-ci est mêlé aux tractations menées par le département militaire et la commune de Colombier.

M. Corswant : M. Barrelet vous le dira !

(Lire la suite en 9<sup>me</sup> page)

### LIRE AUJOURD'HUI

REFLET DE LA VIE DU PAYS  
L'accord franco-suisse et les importateurs de vins

PAGE 6

IMMEUBLES

C A F É

avec petit domaine, situé à 2 km. d'une importante localité industrielle...

A vendre ou à louer au Bas-de-Sachet-Cortailod : IMMEUBLE de 4 pièces

cuisine, bains, cave, chauffage. Terrain clôturé, environ 500 m². Immeuble neuf...

A VENDRE

à l'est de la ville,

2 immeubles locatifs

de 9 logements chacun, bonne construction, rapport intéressant.

AUVERNIER

A vendre terrain à bâtir en nature de vigne.

immeuble

comprenant une maison d'habitation de 2 logements dont un de deux chambres...

A LOUER

Quartier du Vauseyon, à louer appartement meublé

appartement moderne

de trois pièces, salle de bains, chauffage central, 140 fr. par mois...

beau logement

de trois pièces, confort, balcon, vue imprenable.

LOCAUX

pour bureaux ou ateliers - 50 m² environ - libres tout de suite (remise de bail).

Appartement de 3 chambres

vue imprenable, quartier tranquille, tout confort. Prix: Fr. 145.-, plus prestation de chauffage.

PENSIONS

Fonctionnaire fédéral tessinois cherche, pour jeune fille.

PENSION

dans bonne famille sérieuse, éventuellement chez institutrice pour se perfectionner dans la langue française.

enfants

du lundi au samedi. Adresser offres écrites à I. X. 274 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

Jeune fille cherche chambre meublée

chauffable. Adresser offres écrites à G.V. 271 au bureau de la Feuille d'avis.

ARTISAN

cherche pour tout de suite ou pour date à convenir 1 local de 50 m², quartier est.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande

maçons et manœuvres

pour Saint-Blaise. S'adresser au chantier de Saint-Blaise à M. Bula, polisseur, tél. (038) 757 10 ou à Wirz & Co, entreprise de constructions, Berne, tél. (031) 477 11.

Mécanicien sur machines à écrire et à calculer

ayant pratique, initiative et désirant se fixer à Yverdon, trouverait place stable et d'avenir chez

Paillard S. A., Fabrique de machines à écrire HERMÈS

Faire offres écrites avec curriculum vitae, copie de certificats et prétentions de salaire, ou demander rendez-vous au bureau du personnel. Tél. (024) 223 31.

IMPORTANT MANUFACTURE D'HORLOGERIE

engagerait

DÉCOLLETEUR QUALIFIÉ

connaissant la mise en train des machines. S'adresser à la Compagnie des montres Longines, Saint-Imier.

FAEL Degoumois & Cie S.A. Saint-Blaise

engagerait

MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN ÉLECTRICIEN D'USINE

Adresser offres écrites ou se présenter à l'usine entre 17 h. et 18 h.

Fabrique de la région de Neuchâtel engagerait

1 mécanicien faiseur d'étampes

sur boîtes, en qualité de chef. Faire offres sous chiffres AS. 61150 N, aux Annonces-Suisse S.A., «ASSA», Neuchâtel.

LES USINES JEAN GALLAY S.A.

(Chemin Frank-Thomas - Eaux-Vives Genève)

cherchent

bon tôlier - formeur

Place stable pour personne capable. Ecrire ou se présenter muni de papiers d'identité, carte A.V.S., certificats de travail aux usines Jean Gallay S.A., chemin Frank-Thomas, Eaux-Vives - Genève.

Boucherie de la ville cherche

jeune homme

comme commissionnaire, aide de laboratoire. Bons gages et congés réguliers. Etranger accepté. Entrée: décembre ou 3 janvier 1956. Adresser offres écrites à N. C. 282 au bureau de la Feuille d'avis.

Remplaçante cuisinière

est demandée pour ménage de trois personnes adultes. Faire offres avec références et prétentions à Mme André Richter-Roulet, Champvèveyres, Monruz.

Employé(e) de fabrication

au courant de la mise en travail: mouvements, cadrons, boîtes, pouvant suivre l'avancement des commandes et prendre des responsabilités; Horloger complet

capable de seconder le chef de fabrication et connaissant très bien la retouche. Faire offres sous chiffres Z. 25,313 U. à Publicitas, Bienne.

ON CHERCHE tout de suite ou pour date à convenir, pour le service de la caisse et de la comptabilité, une

employée de bureau

dans grand magasin. Toutes les personnes sachant diriger seules un tel département sont priées d'envoyer leurs offres avec photo et prétentions de salaire sous chiffres P 11569 N à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

jeunes ouvrières

Fabrique de pignons du Val-de-Ruz engagerait conscencieuses et ayant bonne vue; places stables et bien rémunérées, semaines de cinq jours. Adresser offres écrites à L. X. 184 au bureau de la Feuille d'avis.

représentant

visitant la clientèle particulière et plus spécialement les ménagères. Offres sous chiffres P. 201 N à Publicitas, Neuchâtel.

sommelière

Débutante ou étrangère acceptée. Adresser offres écrites à J. Y. 276 au bureau de la Feuille d'avis.

PERSONNE

honnête et consciencieuse, sachant cuisiner, pour la tenue d'un ménage de deux personnes. Adresser offres écrites à H. V. 272 au bureau de la Feuille d'avis.

heures de ménage

Mme Blaise Clerc, Clos des Auges 9. Tél. 5 26 54.

Employée de maison

sachant cuisiner est demandée pour ménage soigné de trois personnes adultes. Pas de lessives. Congés réguliers. Entrée à convenir. Ecrire avec références et prétentions à Mme André Richter, Champvèveyres, Monruz.

OUVRIER

dans porcherie industrielle. Tél. 6 32 82.

sommelière

connaissant les deux services. Bon gain. Offres sous chiffres P 7810 N à Publicitas, Neuchâtel.

ITALIENNE

pour aider au ménage et à la cuisine. Bons gages et congés réguliers. Adresser offres à Mme Kramer, hôtel Jura, Châtères. Téléphone (031) 69 51 11.

VENDEUSE

désire être nourrie et logée. Entrée: 1er janvier. Adresser offres écrites à D. S. 268 au bureau de la Feuille d'avis.

EXTRA

connaissant les deux services, 3 à 4 jours par semaine. Tél. 5 24 77.

PERSONNE

sérieuse et sachant cuisiner pour tenir le ménage d'une dame seule et âgée. Adresser offres écrites à C. R. 266 au bureau de la Feuille d'avis.

régleuse

à domicile pour réglages plats, depuis 5% à 13%. Tél. 6 66 13.

D'AIDE-COMPTABLE

Date d'entrée: 1er décembre ou à convenir. Ecrire sous chiffres P. X. 20944 L. à Publicitas, Lausanne.

APPRENTISSAGES

FAEL DEGOUMOIS & Cie S. A. Saint-Blaise engagerait

apprenti dessinateur

Date d'entrée à convenir.

Prendre rendez-vous par téléphone ou faire offres écrites.

PROF. MÉDICALES

LE DOCTEUR

H. ROBERT PESEUX a repris ses consultations

Véhicules à moteur

Urgent.

A VENDRE

faute d'emploi, «Simca Aronde», roulé 30,000 km. Tél. (039) 2 11 59.

Fr. 1000.-

A vendre «Topolino», en bon état, moteur révisé. Adresser offres écrites à P. E. 284 au bureau de la Feuille d'avis.

«VW» 1956

voiture neuve, conduite intérieure, à vendre à prix intéressant. Téléphone 8 11 45.

OCCASIONS D'AUTOS

Pour manque de place, nous liquidons quelques occasions à des prix très réduits:

«Plymouth» 1951

14 CH, 4 portes, partiellement révisée, très bon état.

«Ford-Vedette» 1953

11 CH, 4 portes, 30,000 km., très bel état.

«Morris six» 1950

6 cyl., 12 CH, 4 portes, intérieur cuir, 30,000 km., état de neuf.

«Austin A 70» 1951

6 cyl., 12 CH, 4 portes, intérieur cuir.

Ces voitures sont exposées au garage du Port, F. Sydler & Cie, Auvernier. Prix et autres renseignements par

Agence Mercedes-Benz Colombier

Tél. (038) 6 33 88

«Plymouth»

en bon état, 17 HP, carrosserie suisse, 1900 fr. Tél. bureau: 5 19 27, domicile: 6 36 72.

DEM. A ACHETER

On cherche pour fillette

patins vissés

No 33. Téléphone 5 53 06.

Je cherche un petit établi d'ébéniste

Faire offre avec prix sous chiffres S. A. 287 au bureau de la Feuille d'avis.

POTAGER

à bois, 2 trous, émaillé. Tél. 8 14 87.

J'ACHÈTE

meubles, vaisselle, bibelots, ménages complets. Paiement comptant. Malherbe, Ecluse 12, téléphone 5 25 39.

AVIS DIVERS

Monsieur, de 45 ans, bonne situation, voiture, cherche à faire connaissance d'une demoiselle de 25 à 30 ans pour amitié et sorties. Mariage pas exclu. Pas sérieux et anonyme s'abstenir. Adresser offres écrites à M. B. 281 au bureau de la Feuille d'avis.

M. Dubois

Horlogerie Réparations Vente

Travail soigné Prix modéré J.-J. Lallemand 5 à côté du collège de la Promenade NEUCHÂTEL

Réparations Nettoyages

de tous tapis PERSES et autres. Georges CAVIN, rue de l'Immobilier 5, Tél. 5 49 48.

A VENDRE

A vendre 100 kg. de NOIX

à 1 fr. 50 à partir de 10 kg., chez H. Pouly, Mur (Vully).

vestes de daim

véritable peau, pour dames et messieurs, grands courants, au prix d'occasion chez W. Hurni, tailleur, rue Purry 6, Neuchâtel.

A vendre

patins de hockey No 42, en bon état. Tél. 5 25 43.

A vendre

POUSSINES prêtes à pondre. Albert Grétiliat, Vaulanex, Boudry.

Beau petit

PIANO

brun, en parfait état, Fr. 580 (rendu sur place), ainsi qu'un excellent piano brun, à l'état de neuf (style moderne), magnifique sonorité, cédé à prix avantageux. M. T. Visoni, Jardinière 13, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 39 45.

Comment entretenir sa chambre facilement? Comment éviter peines et fatigues? Le problème est vite résolu!

Un coup de téléphone au 5 11 45

R. Spichiger s.a.

6, Place d'Armes et votre marchand vous soumettra devis, échantillons, conseils

BALATUM

le m² Fr. 5.40 IMPRIME le m² Fr. 7.05 Très grand choix, largeur de 67 cm. à 200 cm.

A VENDRE

portes et fenêtres vitrées, et outils de jardin, pioches, pelles, Marcelle Rémy, Passage Neubourg, Tél. 5 12 43.

rideaux

belges, lambréquin foncé, longueur 2 m. 50. Tél. 5 42 24.

Cuisinière à gaz

«Le Réve», émail blanc, moderne, avec socle, 4 feux, à vendre. Mme Bartholomé, Monruz 23, dès 18 heures.

AU CORSET D'OR

Rosé-Guyot Neuchâtel

GROSSESSE

Ceintures spéciales dans tous genres avec manigle dep. 25.45 Ceinture «Salus» 5 % S.E.N.J.

On cherche pour fillette

patins vissés No 33. Téléphone 5 53 06.

Je cherche un petit établi d'ébéniste

Faire offre avec prix sous chiffres S. A. 287 au bureau de la Feuille d'avis.

POTAGER

à bois, 2 trous, émaillé. Tél. 8 14 87.

J'ACHÈTE

meubles, vaisselle, bibelots, ménages complets. Paiement comptant. Malherbe, Ecluse 12, téléphone 5 25 39.

AVIS DIVERS

Monsieur, de 45 ans, bonne situation, voiture, cherche à faire connaissance d'une demoiselle de 25 à 30 ans pour amitié et sorties. Mariage pas exclu. Pas sérieux et anonyme s'abstenir. Adresser offres écrites à M. B. 281 au bureau de la Feuille d'avis.

M. Dubois

Horlogerie Réparations Vente

Travail soigné Prix modéré J.-J. Lallemand 5 à côté du collège de la Promenade NEUCHÂTEL

Réparations Nettoyages

de tous tapis PERSES et autres. Georges CAVIN, rue de l'Immobilier 5, Tél. 5 49 48.

A VENDRE

A vendre 100 kg. de NOIX

à 1 fr. 50 à partir de 10 kg., chez H. Pouly, Mur (Vully).

vestes de daim

véritable peau, pour dames et messieurs, grands courants, au prix d'occasion chez W. Hurni, tailleur, rue Purry 6, Neuchâtel.

POUR BÉBÉ TAPIS

OFFRE A SAISIR 3 beaux milieux moquette laine 2 x 3 m., très jolis dessins

Fr. 149.- BENOIT - Tél. 5 34 69 Crédit. Fermé le samedi.

OCCASIONS

dressoir 30 fr.; bureau 60 fr.; pousse-pousse 15 fr.; radiateur 15 fr.; cheminée à gaz 35 fr.; accordéons 60 fr.; «zither» 15 fr.; pendules 40 à 50 fr.; vitrine 20 fr.; centrifuge 80 fr.; matelas duvets neufs; haches 5 à 7 fr.; cache-habits, etc. Marcelle Rémy, Passage du Neubourg, tél. 5 12 43.

Indispensable pour apprendre à marcher

En exclusivité: AU GYGNE C. Buser Faubourg du Lac 1

Votre electricien

Comment entretenir sa chambre facilement? Comment éviter peines et fatigues? Le problème est vite résolu!

Williomenet & Co S.A. INSTALLATIONS ELECTRIQUES NEUCHÂTEL

TÉL. 5 17 12 GRAND'RUE 4

Grand et beau choix de crèches dans tous les prix

Pas de Noël sans crèche

Mlle JACOB LIBRAIRIE DE L'ORATOIRE Quartier des Bercles

Ils sont si beaux

les parquets et linoléums traités à l'encastrique KINESSA. Il suffit d'en appliquer une couche très fine pour obtenir sans peine le merveilleux éclat KINESSA. Il tient des semaines, voire des mois, même après un balayage humide répété. La petite boîte suffit pour 4-6 chambres au moins (env. 80 m²).

KINESSA

F. Delachaux BAS DU MAIL Tél. 5 40 27

M. SCHREYER

COMBUSTIBLES

OPTIQUE PHOTO CINÉ

Martin Luther

MAITRE OPTICIEN NEUCHÂTEL - Place Purry 7 - Tél. 5 13 67 (Maison fondée en 1852)

Goûtez la bonne saucisse au foie extra-juteuse

de la boucherie-charcuterie R. VAUTRAVERS PORTES-ROUGES 149

chédé

vous offre une collection sans cesse renouvelée de MANTEAUX ET TAILLEURS

Chaque pièce une exclusivité

Attention: jeudi 24 novembre, à 20 h. 30, présentation par mannequins de la collection de réassortiment.

ENTRÉE LIBRE - Retenez vos places 11, rue Saint-Maurice, 1er étage Téléphone 5 43 46



UNE BELLE  
**ÉCHARPE**

S'ACHÈTE  
CHEZ LE SPÉCIALISTE

*Savoie Petitpierre s.a.*  
Rue du Seyon NEUCHÂTEL

A vendre une paire de grands rideaux

rideaux clairs avec volants, 2 m. 30 de long, à l'état de neuf, au prix de 60 fr. Téléphoner à midi au No 5 28 08.

A vendre faute d'emploi

potager à bois « Le Rêve », émaillé gris, 2 feux. S'adresser P. Cuany, Parcs 26.

**TOUT POUR LE HOCKEY**

Prix avantageux  
**A. Grandjean**  
Saint-Honoré 2  
NEUCHÂTEL  
Tél. 5 15 62

A vendre deux manteaux d'homme taille 48, un mi-saison, un d'hiver. Tél. 5 57 51.



*Louets*  
**Nous réservons pour les fêtes**

**GRANDE EXPOSITION DE JOUETS**

au 2<sup>me</sup> étage

Les décorations d'arbres de Noël et les gros jouets sont au 1<sup>er</sup> étage

FAITES VOS ACHATS

AUX *Armourins*  
NEUCHÂTEL

**BELLE MACULATURE À VENDRE**

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

deux robes de soirée, une verte, une noire, tailles 42, 44. Belle occasion, prix très intéressant. — Tél. 5 58 18.

A vendre

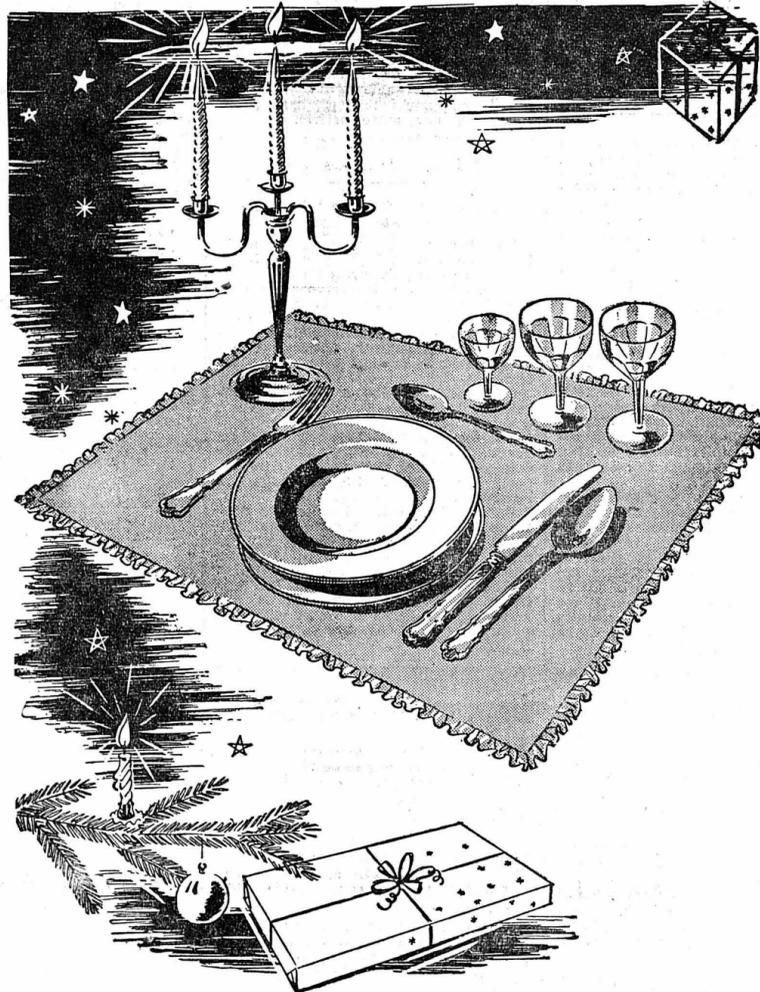
**LUNETTE**

prismatique pour malade permettant de lire couché. Demander l'adresse du No 273 au bureau de la Feuille d'avis.

**Un divan-lit**

90 x 190 cm. avec matelas, à l'état de neuf, à vendre 150 fr. R. Perrotet, tapissier, Parcs 40. Tél. 5 52 78.

Dès aujourd'hui s'ouvre notre  
**EXPOSITION**  
**LES CADEAUX APPRÉCIÉS**



Riches porcelaines, nouvelles céramiques d'art, cristaux et verrerie vous sont présentés dans notre nouveau département

**ARTICLES DE MÉNAGE**

agrandi et entièrement rénové

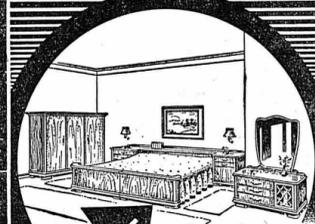
Bien servi

GRANDS MAGASINS

*au Sans Rival*  
NEUCHÂTEL

Tél. 5 21 75

NEUCHÂTEL



**Frs. 40.-** seulement par mois et Frs. 100.- jusqu'à la livraison. Voilà comment vous pouvez payer cette confortable chambre à coucher d'une exécution des plus soignées.

**Chers fiancés**

Grâce à nos conditions de paiement et de livraison vraiment uniques, vous n'avez plus besoin d'attendre de pouvoir payer votre installation au comptant. Vous achetez chez nous

**au prix du comptant**

et pouvez au surplus choisir entre 200 modèles de chambres environ. A votre demande, vous avez en outre la latitude de faire usage de la sécurité que vous offre en cas de décès, d'incapacité de travail ou d'invalidité, le bénéfice de notre assurance.

**Avant tout achat**

demandez-nous notre nouveau prospectus. J-nous vous aiderons à embellir votre home, même avec des moyens restreints. Votre demande ne peut que se muer en avantage pour vous.

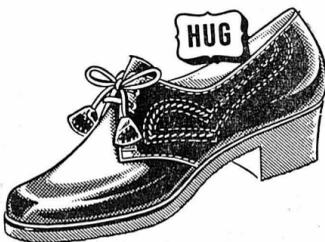
**MOBILIA S. A. BIENNE**

Mettlenweg 9 b Tél. (032) 2 89 94

Prière de m'envoyer votre prospectus. J'offre illustrée

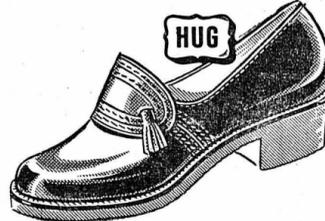
Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_



**Fr. 29.80**

Un soulier bas avantageux avec semelle de caoutchouc cellulaire box brun, noir ou daim noir



**Fr. 32.80**

Tessie avec élastique sur le cou-de-pied, semelle de caoutchouc cellulaire, daim noir ou box brun

CHAUSSURES

**J. Kurth**  
S.A.

Seyon 3 NEUCHÂTEL

**PEIGNOIRS ÉLÉGANTS ET CONFORTABLES**



Ravissant peignoir très enveloppant, coupé dans un chaud tissu double-face fantaisie. Existe en fond marine, rouge, ciel, turquoise, avec dessins blancs

Tailles 40 - 50 **29<sup>50</sup>**

Mœlleux peignoir en double-face, de ligne très nouvelle, façon kimono, manches longues à larges revers, grand col châle agrémenté de petites pattes sur les épaules. Fond gris, dessins de couleur

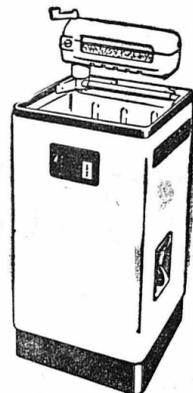
Tailles 40 - 46 **49.-**

Choix merveilleux de **ROBES DE CHAMBRE** en splendide double-face douillet et chaud. Nouvelles impressions

**69.- 59.- 49.- 39.50**



# DÉMONSTRATIONS



da la machine à laver  
**« HOOVER »**  
 Nouveau modèle, aussi avec chauffage et essoreuse électrique  
**LUNDI - MARDI et MERCREDI**  
 de 14 h. 30 à 17 h. 30

Apportez un peu de linge  
**Elexa**  
 Neuchâtel Tél. 5 45 21  
 Rue du Seyon 10

Bel assortiment en  
**GIBIER**  
 et CIVET  
 au magasin spécialisé  
**LEHNHERR**  
 Trésor 4 FRÈRES Tél. 5 30 92  
 GROS DÉTAIL  
 On porte à domicile - Expéditions à l'extérieur

**RADO** est tout  
 BIELLA  
 DANS TOUTES LES PAPETERIES

# A TRAVERS LE MONDE

# LES SPORTS

## Bilan de la conférence pour l'intensification du trafic à Trieste

ROME (A.F.P.). — La conférence consultative pour l'intensification du trafic international du port franc de Trieste, qui s'est terminée samedi à Rome, a fait apparaître les points suivants :

1. L'Italie a rendu compte de son action, tant législative qu'économique, pour intensifier le trafic. Elle a fermement maintenu le point de vue selon lequel les accords de Londres ne sauraient être remis en question.
2. La Yougoslavie a cherché, au contraire, à élargir les limites du travail imparté à la conférence. Elle a voulu se préoccuper du sort de « la ville » de Trieste. Elle a demandé la création d'un organisme international permanent pour le trafic du port.
3. Les délégations de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie ont soutenu, avec mollesse, cette thèse yougoslave, puis l'ont apparemment abandonnée.
4. Toutes les délégations, à l'exception de l'Autriche, et bien entendu l'Italie, ont demandé à titre des avantages tarifaires consentis à l'Autriche par l'accord austro-italien, signé en octobre dernier.
5. Enfin, toutes les délégations ont demandé au gouvernement italien de prévoir des diminutions générales sur les tarifs ferroviaires, sur les frets de port, ainsi qu'une augmentation des lignes maritimes desservant le port de Trieste.

Le document final enregistre ces divers points de vue.  
 Les pays représentés étaient l'Autriche, la Yougoslavie, la Suisse, la Hongrie, la Tchécoslovaquie ; l'Allemagne occidentale avait été invitée à envoyer un observateur.

## Les paysans revendiquent une politique agraire plus favorable

HAMBURG, 22 (D.P.A.). — La résolution des paysans d'Allemagne occidentale de battre pour l'abaissement de leurs revendications croît de jour en jour. Partout des réunions ont lieu, au cours desquelles la politique agraire du gouvernement est sévèrement critiquée, et la démission du ministre de l'Agriculture Lübke exigée.  
 De même que dans les Etats de Basse-Saxe et de Rhénanie-Palatinat, l'union des paysans de Bade-Wurtemberg prépare des « mesures spéciales ». Parmi ces mesures, on prévoit — au cas où les revendications paysannes ne seraient pas acceptées — une grève des achats, allant « des engrais aux faucheuses » et « des vêtements aux ustensiles de ménage ». Les paysans allemands demandent « les mêmes conditions que celles régnant dans les pays européens, que l'on nous donne si volontiers en exemple » (augmentation du prix du lait de consommation, intérêts « raisonnables » pour les investissements, aide financière pour la couverture des frais d'entretiens, suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires).

**Football**  
**Couvet bat Fleurier 5 à 3**  
 (c) Toujours impatientement attendu, le derby Fleurier I-Couvet I — comptant pour le championnat suisse de 2me ligue — s'est disputé dimanche, sous l'arbitrage de M. Merliotti, de Neuchâtel.  
 Cette rencontre a eu lieu entre deux équipes aux conceptions de jeu diamétralement opposées, les locaux pratiquant un football élégant tandis que les Couvetiens jouent en force et avec opportunité.  
 Ce sont eux qui l'emportèrent par un score qui, à un certain moment, était en leur faveur par 4 buts d'avance. Les Fleurieriens parvinrent cependant à réduire la différence pour donner au résultat final une allure plus conforme à la physionomie de ce match.

## Le football corporatif chez nous

**Les papetiers de Serrières toujours en tête du groupe**  
 On attendait beaucoup de cette septième journée de compétition ! Les deux leaders pouvaient être mis sérieusement en danger tant à Serrières qu'à Colombier. Il n'en fut rien. Contre Jura Mill I, le Typo-Biedermann F.-C. résista bien une mi-temps, mais il lâcha pied à la reprise, ce qui permit à son adversaire de consolider par deux nouveaux buts sa victoire longtemps incertaine.  
 Du son côté, l'équipe des monteurs de la Favag, recevait sur son terrain de Colombier, la seconde formation des papetiers de Serrières. Menant déjà par 1 but à 0 au moment du repos, les mécanos accentuèrent facilement leur avance au cours de la reprise du jeu et marquèrent coup sur coup trois nouveaux buts sans que leurs adversaires parviennent à tromper leur gardien.  
 Le classement se présente comme suit :

	J.	G.	N.	P.	C.	Pts
Jura Mill I ..	4	4	0	0	22	6 8
Favag .....	4	2	1	1	10	5 5
Calorie -	3	2	1	0	8	2 5
Vuilliomont						
Typo-	5	2	1	2	9	8 5
Biedermann						
Commune ...	4	0	1	3	4	14 1
Jura Mill II ..	4	0	0	4	0	18 0
Brunette .....						

## Jura Mill I bat Typo-Biedermann 3 à 1 (1-0)

Première mi-temps très partagée avec domination réciproque de part et d'autre. Sur une mêlée générale, le ballon arrive à l'avant Pallin de Jura Mill qui ne manque pas l'occasion d'ouvrir le score. Poussant le jeu avec entrain, les Typos eurent ensuite quelques belles occasions pour égaliser la marque, mais, la précision n'étant pas encore au point, elles échouèrent régulièrement.  
 Dès la reprise du jeu, Jura Mill attaque avec vigueur et, sur échappée, son ailier gauche place un shot contre lequel Baillod ne fait aucun mouvement ; c'est donc le deuxième but pour les papetiers. Ce coup du sort donne des ailes aux avants des typos qui veulent absolument sauver l'honneur. C'est le capitaine du team, René Kessi, qui, d'une belle reprise, expédie le ballon au bon endroit. Sentant la victoire en danger, Zanetta contrôle le ballon et marque le but qui assure définitivement la victoire des joueurs de Serrières.

## Favag bat Jura Mill II 4 à 0 (1-0)

Malgré une volonté inébranlable, ce n'est pas encore à cette rencontre que Jura Mill II marquera son premier but de la saison. Grâce à leur technique très poussée et à leur science, les mécanos dominèrent très nettement leurs adversaires et marquèrent un but en première mi-temps et trois en seconde.

**Les matches de samedi prochain**  
 Typo-Biedermann contre Brunette I, à Colombier. Arbitre : P. Castella. Jura Mill I contre Calorie-Vuilliomont F.-C. à Serrières. Arbitre : Théophile Lienhardt.  
 Emo-Réj.

## Etat civil de Neuchâtel

**NAISSANCES.** — 12 novembre. Arrigo, Jean-Luc, fils de Jean-Louis, dessinateur architecte à Fessex, et de Carmen-Evelda, née Ryser, 17. Borel, Myriam-Chantal, fille de Jean, radio-électricien à Pesoux, et de Jeanne-Marguerite, née Pomey ; Vaucher de la Croix, Arlette-Françoise, fille d'Eric-Albert, horloger au Pont-de-Martel, et d'Ida-Lotti, née von Allmen.  
**DÉCÈS.** — 16 novembre. Clerc, Berthe-Louise, née en 1899, ménagère à Môtiers, célibataire ; Jenni, Armand, né en 1906, ouvrier de fabrique à Pesoux, veuf de Marie-Madeleine, née Brunner ; Maître, Léopold-Fernand, né en 1894, naturaliste à Corcelles, veuf de Louise, née Béguin, 17. Baur, Georges-Léon, né en 1895, restaurateur à Neuchâtel, époux de Bertha-Louise, née Wetzel.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la  
**Caisse cantonale d'assurance populaire**  
 NEUCHÂTEL, rue du Môle 3

## Autour du monde en quelques lignes

A l'O.N.U., l'assemblée générale a décidé que la charte des Nations Unies ne serait pas révisée avant 1958. Le groupe soviétique a annoncé qu'il ne participerait pas aux travaux d'organisation du comité de révision, en signe de protestation.

## UNE COLLISION ENTRE DEUX AUTOS FAIT 10 MORTS

WATERBURY (Nebraska), 22 (A.F.P.). — Dix personnes ont trouvé la mort dimanche soir dans une collision entre deux voitures.  
 Il semble que l'accident ait été causé par l'éclatement d'un pneu de l'une des automobiles qui avait à bord 4 personnes. Cette voiture est allée se jeter contre une autre qui arrivait en sens inverse avec six personnes à bord. Cette dernière a pris feu et tous les occupants des deux véhicules ont été carbonisés.

## Le cabinet Hatoyama a démissionné en bloc

TOKIO, 22 (A.F.P.). — Le gouvernement de M. Hatoyama a démissionné en bloc hier matin. Cette décision a pour but de permettre l'entrée dans le cabinet de principaux leaders de l'ancien parti libéral ; on sait que celui-ci a fusionné le 15 novembre dernier avec le parti démocratique gouvernemental, pour former un bloc conservateur unique.  
 Il semble ne faire aucun doute que le premier ministre démissionnaire, M. Hatoyama, sera de nouveau chargé de former le gouvernement par la Diète qui se réunira mardi en session spéciale. Les conservateurs détiennent en effet 299 sièges au parlement, sur un total de 467.

## Le Q. G. britannique remis aux Egyptiens

FAYID (canal de Suez), 22 (Reuter). — L'ancien grand quartier général des forces terrestres britanniques au Moyen-Orient a été remis dimanche aux autorités militaires égyptiennes. Le drapeau égyptien flotte maintenant au-dessus de la base.  
 Construit par des prisonniers de guerre allemands dans le désert, ce quartier général, qui constitue une véritable cité, comprend sa propre station de radio, ses places de sport et ses cinémas. Le nouveau quartier général au Moyen-Orient a été transféré à Chypre. Près des trois quarts des troupes britanniques ont été retirées d'Egypte. L'évacuation complète devra être terminée d'ici à juin 1956.

Exigez le Pneu **DUNLOP** Neige

No 21

# Qualité... Prix

LA MEILLEURE LE PLUS JUSTE

# TISSUS

**FLANELLE**  
 une très belle qualité pure laine, pour jupe ou ensemble.  
 Largeur 140 cm. le mètre **11<sup>90</sup>**

**MOHAIR**  
 un toucher agréable et un porter léger, tels sont les avantages de ce tissu conçu pour la robe habillée.  
 Teintes mode.  
 Largeur 130 cm. le mètre **23<sup>50</sup>**

**TWEED MODE**  
 très beau, pure laine, pour manteau. Teintes de la saison.  
 Largeur 140 cm. le mètre **27<sup>50</sup>**

BIEN SERVI

GRANDS MAGASINS  
**au Sans Rival**  
 NEUCHÂTEL

TÉLÉPHONE 5 21 75

## Présumé coupable !

Roman policier adapté de l'américain par André Clairval par **DAY KEENE**  
 38  
 — C'est très probable. Il est allé attendre la victime au Highland Hollywood et s'est débrouillé pour faire sa connaissance, puis il l'a suivie à son rendez-vous. Il avait deviné qu'elle pourrait lui rapporter gros, en raison de la personne menacée...  
 Stanton éclata :  
 — Maudit coup de téléphone... Tout le mal vient de là...  
 Le grand Indien massait doucement son poignet du bout des doigts et constatait avec plaisir que les articulations reprenaient leur souplesse. Il eut un sourire joyeux :  
 — Crovez-moi, Bob, nous devrions aller administrer une bonne correction à Hanson. Il en sait long et Treech ne se trompe pas : il marche à fond pour couvrir quelqu'un qui le paie grassement... Nous pourrions peut-être savoir qui c'est... question de chance et de muscles !  
 Stanton protesta énergiquement contre une telle tentative, qui ne le conduirait pas plus loin qu'une cel-

lule dans les geôles du shérif de Malibu. De toutes façons, personne ne pourrait prouver que Shad mentait en affirmant qu'il n'avait pas reconnu le conducteur de l'auto. C'était au tour de l'interrogatoire de vingt-quatre heures consécutives. Mais les questions ininterrompues de plusieurs policiers se relayant, et rompus aux méthodes les plus modernes d'investigations psychologiques et l'emploi occasionnel de méthodes moins récentes mais qu'une longue pratique a reconnue tout aussi efficaces pour délier les langues, n'avaient servi à rien : on ne relevait aucune variante dans le récit de l'avocat. Il maintint ses dires du commencement à la fin, et l'inspecteur, furibond, ne put que le relâcher, fatigué, hébété, mais triomphant. Il était parti, l'air fanfaron, mais sans saluer sa libération par la menace habituelle : « Je vais demander de gros dommages-intérêts pour arrestation arbitraire et mauvais traitements. » Il devait bien savoir que de telles paroles n'ont aucun effet sur les policiers...  
 — Enfin, conclut Patton, cela démontre que Shad est diablement fort. Il est possible que son histoire soit fautive, mais je crois que l'essentiel des faits est exact. Nous savons que le garçon qui vous a transmis l'appel téléphonique au Silver Pheasant est un de ses hommes. Nous savons que Hanson a vrai-

ment parlé à Grace Turner, au Highland Hollywood, juste avant qu'elle aille au rendez-vous... et je n'oublie pas le ton avec lequel il vous a répondu l'autre jour, quand vous lui avez dit être heureux qu'il se soit trouvé à proximité de la voiture quand la femme y est montée : j'en mettrais ma main au feu, il a vraiment assisté à cette scène... et il a reconnu le conducteur, à qui cela coûte un joli denier ! Le seul mensonge de Shad, c'est justement de nier savoir qui a commis le crime, mais il a trop d'intérêt à s'y tenir et trop de risques à avouer ! On ne lui arrachera pas un mot !  
 Goetz interrogea le détective :  
 — Et la seconde information ?  
 Patton se gratta la tête et regarda l'écrivain :  
 — Vous avez servi dans l'armée, n'est-ce pas ?  
 — Oui, naturellement.  
 — Vous étiez officier spécialisé ?  
 — En raison de mon expérience dans l'aviation civile, je fus immédiatement nommé premier-lieutenant des forces aériennes et détaché sur un des bombardiers que nous mettions à la disposition de la Royal Air Force.  
 — Vous étiez donc en Angleterre avant l'entrée en guerre des Etats-Unis ?  
 — Oui. J'y suis arrivé trois mois avant qu'oncle Sam se lance dans la mêlée. Pourquoi me demandez-vous cela ?

Patton retira son cigare de sa bouche et entreprit de recoller, en l'humectant de salive, une feuille qui se déroulait. Il répondit d'un air ennuyé :  
 — Vous ne pouvez pas vous imaginer, monsieur Stanton, ce qu'on parvient à obtenir par un régime prolongé de maraconni bouilli dans de l'eau aromatisée de jus de tomates... quand on sert ce plat unique durant plusieurs semaines à un homme enfermé dans une cellule où il ne reçoit aucune visite ! Il y a dans ce régime un je ne sais quoi, qui stimule merveilleusement la mémoire !  
 — Eh bien ! allez-y ici, interrompit l'écrivain d'une voix impatiente ; à qui applique-t-on ce traitement ? Je ne suis pas encore prisonnier, que je sache, et d'ailleurs si, à ce prix, je pouvais me souvenir ce que j'ai fait la nuit du crime, j'accepterais l'épreuve.  
 — Oh ! il ne s'agit pas de vous... pas encore devrais-je dire ! C'est le sergent Hale qui commence à parler, et je crains que vous n'ayez fait une dépense inutile en le payant pour se livrer à la police. Naturellement, Treech l'aurait attrapé quand même, mais cela ne vous coûterait pas mille dollars... plus cinquante dollars par jour de détention. Enfin, ce qu'il y a d'ennuyeux, c'est que l'homme commence à se souvenir... Ce matin, il s'est rappelé l'histoire d'une amie

de Grace qui avait épousé, au début de la guerre, un officier américain. Elle lui aurait dit que, sans la mort de cet officier, cette amie serait aujourd'hui très riche... Son mari possédait, en Amérique, un ranch immense, avec une piscine et d'autres choses encore. Pour le moment, il ne se souvient pas du nom de cet homme, mais vous pouvez être certain que Treech a déjà mis sous son bonnet ce c'est vous !  
 — Voyons, Patton, c'est absurde : si cet homme est mort, je suis hors de cause !  
 — Eh oui ! Ce fut ma première réaction. Mais l'inspecteur est renseigné ! Il sait que l'avion dans lequel vous vous trouviez ayant été descendu sur Brème, votre décès a été annoncé. Officiellement, vous avez été considéré comme mort jusqu'à votre retour de captivité. Les journaux l'ont publié. Si vous n'avez pas détrompé votre femme, elle ne pouvait savoir que vous étiez prisonnier.  
 Stanton éclata :  
 — Enfin, Patton, je vous affirme que je ne me suis jamais marié, ni en Angleterre ni ailleurs !  
 Le détective lui sourit et se hâta de répondre :

(A suivre)

# Noredux



## amidon souple

Muni de l'insigne de qualité de l'Institut suisse d'économie ménagère.

BLATTMANN & CO WÄDENSWIL

Les nappes et les serviettes redeviennent comme neuves

Ce n'est pas sans raison que de nombreux restaurants et hôtels entretiennent leur linge avec le NOREDUX. Les serviettes traitées au NOREDUX ne sont pas raides, conservent leur pouvoir absorbant et sont, en outre, ménagées lors du lavage.

Le paquet Fr. 1.40

A chaque main convient un



Gant  
«Perrin»

depuis

15<sup>80</sup>

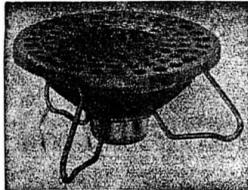
LA MARQUE RÉPUTÉE  
en exclusivité

POUR DAMES ET MESSIEURS  
chez

*Savoie-Petitpierre s.a.*

Rue du Seyon

NEUCHÂTEL



ESSAYEZ  
LE FAMEUX

Chauffe-plat « Soletta »

à bougeoirs paraboliques Fr. 13.90 22.- 34.80

H. BAILLOD & A.  
NEUCHÂTEL

VOS  
Articles de ménage

Grands Magasins  
aux *au Sans Rival*

Tél. (038) 5 21 75

Neuchâtel

Département entièrement rénové

## Du démarrage à froid

## au plein régime

Shell X-100 10W/30 s'adapte automatiquement aux variations de température et aux conditions de marche du moteur

Pour qu'un moteur froid démarre instantanément, il faut une huile d'hiver très fluide et pourtant une telle huile est rarement utilisée. Même pour l'hiver, les constructeurs d'automobiles préconisent généralement des huiles plus visqueuses - dans la règle SAE 20 - qui, à hautes températures, assurent une meilleure lubrification.

L'introduction de Shell X-100 10W/30 a mis fin à ce compromis, car cette huile multigrade correspond aussi bien au type SAE 20 qu'au type d'hiver par excellence SAE 10W. Cependant, aux températures élevées, elle prend automatiquement le caractère d'une huile d'été du type SAE 30.

L'huile Shell X-100 10W/30 répond à toutes les conditions de marche du moteur. Sa grande fluidité aux basses températures ainsi que ses propriétés spécifiques lui confèrent des avantages que l'hiver met particulièrement en relief: en assurant instantanément et par tous les temps une lubrification parfaite, elle diminue l'usure du moteur, elle réduit la mise à contribution de la batterie et permet de réaliser une sensible économie de carburant.

Shell X-100 10W/30 est issue de la série Shell X-100, dont elle possède toutes les remarquables propriétés: suppression de la corrosion à froid, maintien de la propreté du moteur, stabilité de la compression et du rendement du moteur.

Shell X-100 10W/30 représente le plus récent progrès de la technique du graissage

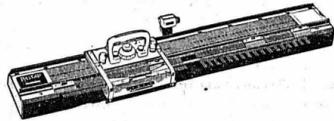


Vente en boîtes originales d'un litre au prix de Fr. 3.90

Remarque:

Seuls les moteurs en parfait état mécanique peuvent pleinement bénéficier de tous les avantages de cette huile multigrade.

PASSAP M 201 325.-



Démonstrations sans engagement au magasin et à domicile. — Facilités de paiement depuis Fr. 13.— par mois.

R. Nägeli, agence Pfaff Seyon 24 a, Neuchâtel. Tél. 5 33 32

La machine à écrire suisse SWISSA ne fait pas plaisir le jour de NOEL seulement mais tous les jours de l'année



Pour se rendre compte des qualités d'une machine à écrire, il faut l'essayer. Demandez à l'essai la machine SWISSA

gratuitement durant une semaine

SES 11 AVANTAGES :

Cylindre normal  
Clavier normal, 44 touches  
Interligne 1, 1 1/2 et 2  
Guide-cartes  
Bloqueur du chariot  
Ruban normal de 10 m.

Ruban bicolore  
Changement automatique du ruban  
Margeurs à gauche et à droite  
Réglage de la marge  
Garantie 1 année

LIVRABLE IMMÉDIATEMENT

Complète avec coffret  
Fr. 297.—

La machine à écrire suisse SWISSA est réputée pour sa solidité à toute épreuve

Demandez-la à l'essai  
gratuitement durant une semaine

(A découper) — Bon pour un essai gratuit  
Ne pouvant me rendre à votre magasin, je vous prie de m'envoyer à l'essai, gratuitement pour une semaine, machine à écrire « SWISSA »  
Je m'engage à utiliser cette machine normalement et à vous faire part de ma décision dans un délai d'une semaine.

Nom ..... Prénom .....

Adresse ..... Rue .....

Reymond

Machines et meubles de bureau  
NEUCHÂTEL  
9, rue Saint-Honoré

# REFLETS DE LA VIE DU PAYS

## CHRONIQUE VITICOLE

### L'accord franco-suisse et les importations des vins

Nous sommes dupes à tous les coups!

Du Service romand d'informations agricoles:

On a pu lire récemment dans la presse que, lors des pourparlers qui ont abouti au nouvel accord commercial franco-suisse, nos négociateurs ont dû consentir à la France un accroissement du contingent des vins atteignant 15,000 hl. Cet accroissement, nous apprend-on, ne portera que sur les vins d'appellations contrôlées, dont le montant autorisé augmentera de 20,000 hl, alors que celui des vins courants serait diminué de 5000 hl. Les vins de marque, il est vrai, font à la viticulture indigène une concurrence beaucoup moins fâcheuse que les vins courants, avec les bas prix desquels celle-ci n'est guère en état de rivaliser. Ce n'est cependant pas ainsi que l'on en viendra aux restrictions d'importations qui sont indispensables, si l'on veut obtenir un assainissement durable du marché des vins. Une fois encore, c'est la viticulture qui est lésée. Le « Journal vinicole suisse », organe de la Fédération suisse des négociants en vins, trouve cela parfaitement normal: « Voilà qui justifie une fois de plus, y peut-on lire, l'opinion émise maintes fois dans ce journal, à savoir que l'on ne peut exporter que dans la mesure où l'on est disposé à importer ». Est-il possible de choisir plus mauvais exemple que l'accord franco-suisse pour justifier pareille façon de voir? Les Français appliquent-ils semblable prétexte, eux qui ne se gênent pas pour exiger que nous accroissions encore leurs contingents d'importations, alors que la valeur des exportations suisses vers la France ne dépassait jusqu'ici que de peu la moitié de celle des exportations françaises vers la Suisse, et que le nouveau traité n'est pas près de rétablir l'équilibre sous ce rapport?

M. Louis Bergerer semble adopter à l'égard de ce problème dans le journal « Union » une attitude qui est celle du bon sens même: « Cet accord désagréable pour nos vignerons a ceci d'heureux qu'avéc le mal il indique le remède. Sitôt les parchemins signés et ses vins mieux placés, la France s'est empressée de dresser une barrière douanière imposante contre les montres suisses. Le procédé a déçu à beaucoup. Il ne nous enchante guère. Cependant, au lieu de se lamenter, voyons si nous ne pouvons pas l'utiliser nous aussi. Depuis longtemps, l'Union suisse des paysans demande de renforcer la défense agricole par l'augmentation de ses droits de douanes. L'administration n'a pas hésité à le faire pour quelques articles de l'industrie helvétique subitement menacés. Pourquoi ne le ferait-elle pas aujourd'hui pour nos vins? » Eh oui! pourquoi pas?

C'est que, malheureusement, notre tarif douanier fait également loi pour des accords avec d'autres pays, dont la conduite à notre égard est

plus correcte, l'Italie notamment. Nous ne pourrions, sous peine de contrevenir à la clause de la nation la plus favorisée, accroître les droits d'entrée sur les marchandises françaises, sans les augmenter également pour ces pays. Il y aurait là une dénonciation unilatérale des traités passés avec eux, qui nous vaudrait certainement de leur part des mesures de rétorsion. Cependant, M. Bergerer a bien mis le doigt sur la plaie. Ainsi que le déclarait le ministre Schaffner dans une conférence qu'il a donnée récemment, la Suisse sera constamment défavorisée, soit au sein de l'O.E.C.E., soit lors de la conclusion de n'importe quel accord commercial, par son tarif douanier absolument désuet. Il est donc indispensable que nous nous attelions sans plus tarder à la révision de ce dernier.

Mais il est un autre fait qui doit être signalé à propos du nouvel accord franco-suisse. C'est que la France s'est absolument refusée à admettre pour les vins le principe ou l'échelle mobile, qui nous permettrait de restreindre dans une certaine mesure les importations lors de récoltes excédentaires au pays. La division fédérale du commerce n'aurait d'ailleurs guère mis d'empressement à le défendre, nous sommes-nous laissé dire. Cependant, lors de l'accord passé il y a deux ans avec l'Espagne, nous avons consenti à ce pays un contingent supplémentaire de 25,000 hl, à condition qu'il accepte l'insertion d'une telle clause dans le traité. L'Espagne accepta, sous réserve cependant que l'échelle mobile ne devienne applicable qu'une fois seulement que l'Italie et la France l'auraient admise. Avec le refus de la France, cette clause devient donc caduque. Pourra-t-on pour autant retirer à l'Espagne le contingent de 25,000 hl. qui lui a été accordé? On ne voit guère comment. Nous sommes de la sorte dupes à tous les coups, et c'est ainsi que l'on rend la situation du vignoble chaque année plus précaire.

Jacques DUBOIS.

### Les vigneron de Lavaux réclament pour la récolte 1955 des prix en tout cas égaux à ceux de 1954

CULLY. — Les délégués de tous les vignobles de Lavaux, de Lutry à Montreux, réunis en assemblée à Cully afin de discuter la question des prix à réclamer pour la récolte 1955, constatent que celle-ci est une récolte normale, inférieure même en certains endroits à celle de 1954. En conséquence, ils n'admettront en aucun cas des prix inférieurs à ceux de cette année-là. Bien qu'ils réclament pour les régions qui ont été lésées l'an passé par la fixation de prix indicatifs inférieurs à ceux qui avaient été pratiqués jusqu'alors sur le marché libre et ne tenant aucun compte de frais de production, la réparation de cette injustice par un sérieux raffermissement de dits prix indicatifs.

Ils entendent que le vignoble cesse une fois pour toutes de faire les frais des traités de commerce par un constant accroissement des contingents de vins importés, ainsi que cela vient encore de se produire avec le récent accord franco-suisse.

## Communiqués

### Timbres et cartes Pro Juventute 1955

Cette année, Pro Juventute a mis la Suisse romande à l'honneur! Son timbre de 5 ct. reproduit l'effigie de l'honorable d'Etat genevois Charles Pictet-Rochemont, dont on commémore cette année le 25<sup>e</sup> anniversaire de la naissance. Les autres continuent la série des papillons aux chatoyantes couleurs.

Les cartes postales reproduisent cinq beaux tableaux de François Boccion, le peintre du Léman. Elles plairont à tous n'en doutons pas. Voilà une série qui honore Pro Juventute.

Les cartes de vœux sont décorées de fleurs et d'animaux. Un solide papier à lettres a été choisi pour la série illustrée par Berta Honegger. Les dessins de la série sur papier-carton sont l'œuvre de Pia Rosshardt.

Un beau matériel, une belle œuvre à soutenir. Qu'on se le dise!

### Les veinards

La tranche de la Loterie romande, qui vient d'être tirée à Fully, comportait, on s'en souvient, deux gros lots de 5000 francs. Comment ont-ils été répartis? Selon des informations sûres, les trois tiers d'un des lots de 75,000 fr. ont été payés dans le canton de Neuchâtel, un tiers dans le Bas à un vigneron, un tiers dans le Haut à un monsieur âgé, et un tiers à un gagnant qui a préféré garder l'anonymat. Les trois tiers du second gros lot sont allés à deux employés et à une dame de Genève.

### Janine Solane

Ce sont des danses pour le temps de l'Avent, des danses sur des thèmes de Vivaldi, Bach et Mozart, ainsi que de vieilles danses françaises reconstituées d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, que Janine Solane et les 15 danseuses de sa Maîtrise parisienne dansent les 28 et 29 novembre au Théâtre de Neuchâtel.

Ce spectacle laissera à tous une impression inoubliable de joie et de beauté.

Entre 2 cigarettes prenez 3 petites GABA



## GABA

le bon vin rouge de tous les jours

## Billet des bords du Rhin

### A la fin du mois, les électeurs bâlois auront à se prononcer sur quelque huit millions de crédits

De notre correspondant de Bâle:

A peine retirées les affiches des élections fédérales, les électeurs bâlois vont reprendre le chemin des urnes pour faire un sort à deux décisions du Grand Conseil portant sur un total de sept millions et demi de francs, contre lesquels des référendums avaient été lancés.

#### Du gaz non toxique

La première question posée aux citoyens vis l'épuration du gaz produit par l'usine de la ville. Il y a longtemps que la question est à l'ordre du jour, tant au Grand Conseil que dans les journaux locaux. Le but de l'opération, fort louable en soi, est de fournir aux abonnés un gaz non toxique qui éliminerait à la fois une partie importante des accidents et des suicides, puisque les deux tiers des trépassés volontaires utilisent ce moyen de mettre fin à leurs jours.

L'inconvénient de l'opération est d'exiger des installations dont le coût est évalué à 5,100,000 francs, dont 2,500,000 seraient à la charge de l'Etat — c'est-à-dire de tous! — et 2,600,000 au compte des services du gaz, lesquels seraient autorisés à majorer d'un demi centime le prix du mètre cube au lieu de 25. Que feront les électeurs? La facture paraît lourde pour une mesure qui supprimerait bien le danger d'intoxication, mais laisserait subsister le risque d'explosion. En outre beaucoup de Bâlois craignent aujourd'hui à l'électricité.

La seule usine à gaz d'Europe produisant un gaz non toxique est actuellement celle de Winterthur.

#### Urbanisme

L'autre question posée à l'électeur concerne la construction d'un passage souterrain de la place de la gare centrale à la Güterstrasse. Coût: 2,600,000 francs, dont 140,000 à la charge des C.F.F.

À dire vrai, la question est vieille de... cinquante ans. Elle est même si vieille que bien des citoyens se demandent si elle est encore actuelle, vu que tout le quartier du Gundeldingen, et plus spécialement le Güterstrasse, risquent de faire prochainement l'objet de « corrections » de grande envergure, comme les Bâlois en ont le secret.

L'on se demande alors si les habitants du quartier et de la rue en cause, qui ont déjà attendu pendant cinquante ans leur passage souterrain, ne pourraient pas se contenter encore de leur passerelle pendant cinq ans.

Car plus de deux millions et demi, pour les contribuables...

## A propos du référendum lancé contre l'aide à l'usine d'Ems

### LE CAS D'UNE ENTREPRISE QUI VEUT SE FAIRE ASSISTER

Le référendum qui vient d'être lancé contre l'aide à l'usine d'Ems a rencontré un écho profond dans l'opinion publique. Il est vrai qu'au parlement déjà, ce projet a fait l'objet de critiques nombreuses provenant des milieux et des partis les plus divers.

On sait de quoi il s'agit. Sous prétexte de venir en aide à une région peu favorisée de la Confédération, les Grisons, l'Etat prolongeront avec les deniers de la collectivité l'existence d'une entreprise qui a beaucoup de peine à se survivre et qui, de plus, appartient à des intérêts privés.

Peut-on invoquer en sa faveur l'article 31 bis al. 3, lettre c, de la constitution, qui permettrait d'assister « une région menacée » du pays? Non, a répondu M. Jaekle, conseiller national indépendant de Zurich. Tout au plus, a-t-il dit, on pourrait invoquer l'intérêt qu'il y a à trouver du travail pour les 600 ou 700 ouvriers que cette usine utilise, mais cela ne devrait pas être bien difficile, alors que la Suisse occupe 200.000 travailleurs étrangers. Ce serait, par ailleurs, créer un précédent dangereux. Car l'Etat serait mal placé, en 1960, pour refuser une aide qu'il aurait acceptée maintenant.

xxx

M. Obrecht, conseiller national radical, de Soleure, exprima un avis semblable. Il rappela qu'il n'y a pas de comparaison possible entre des cas comme ceux de l'agriculture qui occupe 20% de la population, l'horticulture, qui compte des centaines de fabriques, ou l'hôtellerie, d'une part, et celui de la Hovag d'autre part; dans ce dernier cas, il ne s'agit ni d'une branche économique, ni d'une région du pays, mais tout simplement d'une seule entreprise. Accorder une aide pour cinq ans, ce serait, en réalité, l'accorder pour une durée beaucoup plus longue, car il paraît évident qu'il faudra la prolonger dans cinq ans. Si la Hovag n'est pas viable aujourd'hui, il n'y a aucune raison pour qu'elle le soit dans cinq ou dans dix ans. Si l'on admet que cette entreprise constitue un « cas exceptionnel », il n'y a aucune raison pour ne pas l'admettre plus tard dans le cas d'autres entreprises qui pourraient invoquer pareil précédent.

Un autre parlementaire radical, M. Crittin, conseiller national vaudois, fit remarquer très justement que les entreprises doivent respecter les règles de la bonne foi et celles d'une parfaite loyauté: « Mais, dit M. Crittin, si l'une d'entre elles exerce son activité avec le concours de la puissance de l'Etat et que celui-ci se reconnaisse le devoir de protéger l'autre entreprise ainsi handicapée, alors le jeu de la concurrence doit être considérablement restreint, voire supprimé. »

M. Schuler, conseiller national, Glaris, remarqua à son tour que « toute solution qui s'inspirerait soit de la satisfaction de revendications régionales, soit de la protection d'intérêts particuliers, serait inacceptable pour le peuple suisse dans son ensemble ».

A. D.

### Election complémentaire au gouvernement de Schaffhouse

SCHAFFHOUSE, 22. — M. Franz Fischer, candidat du parti des paysans, artisans et bourgeois, a été élu sans opposition au Conseil d'Etat schaffhouseis, par 8268 voix, avec une majorité absolue de 4403 voix. Il remplace au gouvernement le chef du département de l'agriculture et des communes, M. Karl Waldvogel, décédé en septembre. Le nouvel élu est né en 1910. Il fit des études commerciales, se rendit à Neuchâtel, puis entra au service de l'Etat de Schaffhouse comme secrétaire de l'assistance cantonale. En 1949, il était élu président de la commune de Herblingen.

### Une nouvelle gare à Moutier

Une nouvelle gare va être construite à Moutier à la suite d'un accord réalisé entre la direction du 1<sup>er</sup> arrondissement des C.F.F. à Lausanne et la municipalité. Les C.F.F. soumettront le plus tôt possible leur projet définitif; la municipalité présentera aux électeurs une demande de subvention de 165,000 fr. représentant le 30% de la dépense. On espère que les travaux pourront commencer en 1957. Une pétition avait été lancée à Moutier pour demander aux C.F.F. le remplacement de la vétuste gare actuelle par un bâtiment plus conforme aux exigences du trafic moderne. Cette pétition avait reçu des centaines de signatures.

### Signature de nouvelles conventions économiques avec l'Allemagne occidentale

BERNE. — Le directeur de la division du commerce et le ministre Lahr ont signé mercredi les nouvelles conventions économiques entre la Suisse et la République fédérale d'Allemagne. Les pourparlers qui se sont poursuivis du 1<sup>er</sup> au 16 novembre ont abouti à un nouveau protocole additionnel à l'accord commercial de 1954, à des accords à l'accord de paiement de 1953 et à un troisième protocole additionnel à l'accord douanier germano-suisse du 20 décembre 1951. Deux nouvelles annexes à l'accord commercial fixent pour une année les contingents d'importation des marchandises que les deux pays n'ont pas encore libérées.

Le nouvel élargissement des mesures de libération a permis de réduire à quelques positions seulement les contingents du domaine de l'économie industrielle.

Les conventions relatives au transfert de paiements de prestations de services et de créances financières ont également été adaptées au niveau actuel de la libération.

Les deux délégations ont constaté avec satisfaction que les échanges commerciaux germano-suisse se développent d'une manière réjouissante et que les prestations de services entre les deux pays, et en particulier le tourisme, ont atteint un nouveau record. Les conventions qui viennent d'être signées représentent en effet la suppression presque complète des restrictions quantitatives et permettent en outre de prévoir que les relations économiques entre la Suisse et la République fédérale d'Allemagne prendront encore de l'essor au cours de la nouvelle année contractuelle. Les deux délégations sont convaincues que ce développement réjouissant des relations économiques germano-suisse — qui sont fort avantageuses pour l'économie des deux pays et qui comptent parmi les plus intensives d'Europe — doit être attribué avant tout aux principes communs de la politique commerciale libérale.

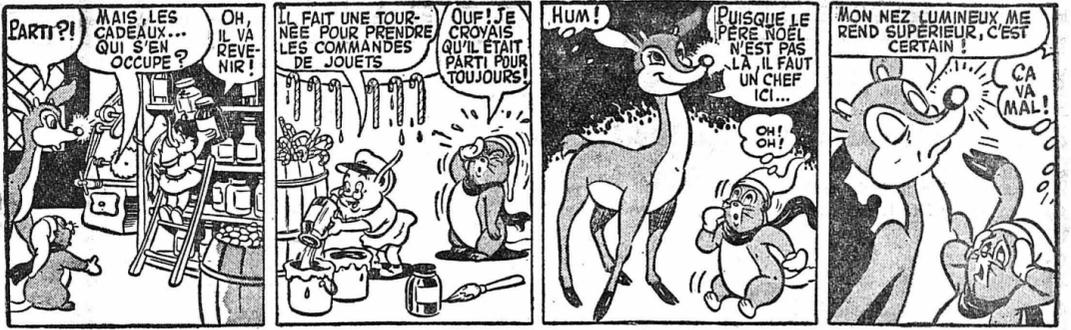
### A la « Tribune de Genève »

GENÈVE. — Le conseil d'administration de la S.A. de la « Tribune de Genève », après avoir rendu un ultime hommage à la mémoire d'Edgar Junod, a désigné comme nouveau président de ce conseil, M. Jean Malche, jusqu'à maintenant administrateur et directeur général adjoint, lequel a été nommé en outre président du comité de direction.

M. Victor Neuschwander, administrateur et jusqu'ici directeur de l'imprimerie, a été nommé directeur de la S.A. de la « Tribune de Genève ».

MM. Malche et Neuschwander assumeront conjointement à l'égard du conseil d'administration, la responsabilité de la marche des affaires. M. Malche étant plus spécialement chargé des relations extérieures, de l'administration et de l'édition du journal, dont M. Gaston Bridel continue à être le directeur-rédacteur en chef.

## Rodolphe nez-rouge



## LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

### Groupement des membres féminins de la Société suisse des commerçants

Les membres féminins des sections neuchâteloises de la Société suisse des commerçants se sont réunies, à fin octobre, à la Chaix-de-Fonds. Cette séance fut consacrée aux conditions de travail de la femme qui doit subvenir à son entretien.

Bien que de substantielles réalisations soient intervenues au cours de ces dernières décennies, un vaste champ d'activité reste encore à cultiver, par l'organisation professionnelle, en faveur de la femme salariée.

Cette réunion s'est terminée par un vote unanime d'une résolution: « Les participantes regrettent que le principe « A travail égal, salaire égal » ne soit pas appliqué de façon générale; elles constatent que nombre d'employées, notamment celles âgées de plus de 40 ans, ne reçoivent pas un salaire tenant compte des possibilités inhérentes à la période de prospérité que connaît notre pays. Elles demandent que leur situation soit revue et améliorée. »

« Considérant que la majorité de ces collaboratrices devant quitter leur emploi pour raison d'âge ne disposent à ce moment-là que de ressources très modestes, elles saluent avec satisfaction les démarches entreprises en vue d'obtenir que les femmes célibataires exerçant une activité professionnelle puissent recevoir la rente vieillesse de l'A.V.S. à 60 ans au lieu de 65. »

À l'issue de cette importante séance — organisée parfaitement par la section de la Chaix-de-Fonds — les participantes ont pris un réel intérêt à une visite commentée du barrage du Châtelot.

### Assemblée générale du ski-club « Tête-de-Ran »

(sp) Sous la présidence de M. Alois Gremion, le ski-club « Tête-de-Ran » a tenu son assemblée générale vendredi soir à Fontainemelon.

Après une lecture du procès-verbal, qui est adopté, le président retrace l'activité du club depuis sa fondation, en février 1951. Il insiste pour qu'une collaboration toujours plus étroite intervienne entre les membres.

Au nom de la commission technique, M. Maurice Vuillemin donne des renseignements sur les cours suivis et sur ceux qui seront donnés cet hiver. Il recommande la participation à celui de gymnastique que donne déjà M. Hayoz. Puis M. Walter Müller, président de la commission de la cabane, donne un aperçu des travaux effectués. Des mesures seront prises pour que, cet hiver, le chalet soit ouvert tous les dimanches. Au point de vue financier, la situation est réjouissante.

Le programme d'activité prévu pour la saison comprend des cours préparatoires de gymnastique et d'entraînement sur piste illuminée. Des sorties et une fête de Noël au chalet forment un programme alléchant qui est adopté.

### La soirée-bal des « Amis-gyms »

Elle s'est déroulée samedi à la Rotonde et était dédiée sous le patronage de Terpsichore et d'Apollon. Point de préliminaires, pyramides, rondes, ballets et autres productions habituelles des soirées de gymnastique. Dès l'ouverture, la place est aux danseurs, sous la conduite de deux orchestres réputés.

En intermède, diverses attractions: le fantaisiste marseillais Serge Marly, dont le bagout et les bonnes histoires ne manquent pas de sel, présente les Orfel Sisters, deux charmantes danseuses alliant la souplesse, la précision et la grâce; dans un numéro acrobatique, les Manno Brothers stupéfient par leur force et leur audace.

Pour l'élection du plus bel athlète de la soirée, onze jeunes gens se présentent sur scène, torse nu, et furent pesés, mesurés et jugés par des dames. Le choix difficile se porta finalement sur Frédéric Jampen qui fut élu et récompensé en compagnie de ses suivants immédiats Roland Prince et Bernard Burri.

La soirée se termina comme elle avait commencé, par la danse.

### Un nouveau club de dressage: le S.C. Neuchâtel et environs

Depuis fort longtemps on s'étonnait, dans les milieux sportifs, que Neuchâtel n'ait pas une sous-section du club du Berger allemand (S.C.).

Ce club suisse, qui compte plus de 200 membres se vouant à l'élevage et au dressage de cette belle race de chien que l'on peut admirer aussi bien dans les expositions que comme chien d'utilité (chien d'avalanche, militaire, sanitaire et d'aveugle), possède des sous-sections un peu partout en Suisse.

Neuchâtel aura la sienne, grâce à l'initiative de quelques sportifs dévoués à la cause canine et à la compréhension de M. Gehrig, membre du comité central suisse de la S.C.S., et de son président, M. Fred Rüter.

Le comité suivant a été constitué: président: Paul Huber, Auvierrier; vice-président: P.-A. Solca, Cortallois; secrétaire: F. Steiger, Auvierrier; caissier: F. Ménetrey, Neuchâtel; moniteur-chef: P. Nétuschill, Neuchâtel.

### Au cercle neuchâtelois de Vevey: « Hommes et bêtes face à la vie »

Le cercle neuchâtelois de Vevey avait fait appel, pour sa conférence de novembre, à M. W.-A. Prestre, écrivain. Il débuta par les mots d'un sage du Cachemire: « Ecoute, mon fils, la voix des bêtes; par ces coeurs de bêtes retrouve ton propre cœur. »

Par de nombreux exemples admirablement choisis, faits étonnants et anecdotes, le conférencier démontra que les bêtes possèdent les qualités et les vertus des humains, humilité, fidélité, courage, dévouement, et aussi quelques défauts, orgueil, colère.

Le but de la nature est de créer un être fort, sain, capable de se défendre. L'orgueil du fort est la protection des faibles.

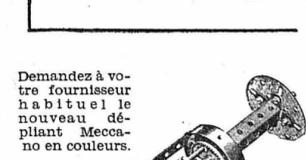
L'écrivain démontre que la neutralité doit reposer comme l'ont voulu nos ancêtres, sur des bases solides, un équilibre bien compris.

L'homme dans son orgueil s'est servi de son intelligence pour de buts matérialistes et de domination bien éloignés de l'ordre naturel.

« La loi des bêtes, dit le conférencier, est plus perspicace que celle des hommes, les bêtes nous montrent le chemin de l'humain. »

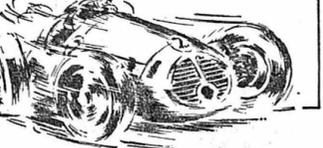
Cette magnifique conférence, si logique, si vivante et pleine de franchise, fut fort applaudie. M. Benguerel, président du cercle neuchâtelois, remercia vivement M. W.-A. Prestre.

### Que se passe-t-il dans un virage?



Demandez à votre fournisseur habituel le nouveau dépliant Meccano en couleurs.

Le fonctionnement d'un véritable différentiel est reproduit dans ce montage réalisé en pièces Meccano.



Dans un virage, la roue arrière intérieure d'une voiture tourne plus lentement que la roue extérieure qui doit décrire un plus grand arc de cercle. Cette différence de vitesse se réalise automatiquement grâce à un mécanisme appelé « différentiel ». Avec « Meccano » vous pourrez construire des différentiels et de nombreux autres mécanismes plus ingénieux les uns que les autres.

**MECCANO**  
RIVA & KUNZMANN S.A.,  
Münchenstein/Dreispiiz  
Bruderholzstrasse 25, case postale Bâle 2  
FABRIQUÉS EN ANGLETERRE PAR MECCANO LTD.

### LE BAUME DU CHALET

en frictions et massages prévient - combat - soulage  
**BRONCHITES - RHUMES**  
**GREVASSES - ENGELURES**  
Fr. 1.85 le tube  
Vente en pharmacies et drogueries

Qui dit **CHAUFFAGE dit COUVINOISE**

**Fromages frais à la crème**  
(pasteurisés)

**"PETIT-SUISSE" ET "CARRÉ"**  
**GERVAIS**  
*"de la douceur et du caractère"*

depuis 19.—

**Réveil de voyage**

Choix immense en tous genres

H. VUILLE Place du Temple-Neuf NEUCHÂTEL

**TABAC 24 LÉGER**

Tous les **DÉCORS** de **NOËL**

Papiers peints Cartons

SUJETS DÉCOUPÉS

Neige en plaques et en poudre  
Quate et diamantine

**M. THOMET ÉCLUSE 15**

Joli et pratique à table, le tube de moutarde Thomy à 110 gr

**-60**

215 gr seulement **1.05**

A la cuisine, le tube de famille avantageux et plus durable!

**MOUTARDE THOMY**

*Chic... et coupe moderne*

TRÈS BEAU **MANTEAU** en lainage fantaisie

doublé satin **89.-**

La belle confection pour dames

AUX **Armourins** NEUCHÂTEL

**Belles châtaignes**  
15 kg. par poste, 7 fr. 20; 30 kg. par chemin de fer, 12 fr. 90; 50 kg. par chemin de fer, 20 fr., plus port. — Giuss. Pedrioli, Bellinzona.

Beaucoup d'usage pour peu d'argent, modèles à 1.-, 1.50, 2.50 et 3.-

**BIC**  
EXIGEZ LA VRAIE POINTE

Le petit bonhomme **Kobler** répond à votre question No 1:

Pourquoi justement le **Kobler** rase-t-il ma barbe plus profondément? La tête coupante **Kobler** « SPÉCIAL » convexe tend la peau dans le sens de sa longueur, c'est-à-dire transversalement à la

**OFFREZ-VOUS L'EXCELLENT Kobler**

direction du mouvement de l'appareil. La tension longitudinale est supprimée par la tension transversale, ce qui soulève les poils hors des pores. Résultat: coupe audessous du niveau de la peau = visage longtemps bien rasé! La nouvelle tête coupante **Kobler** « SPÉCIAL » compte aujourd'hui parmi les plus minces et partant, parmi celles qui rasent le plus près.

Modèles de Fr. 78.- à 155.-  
Fabrication: **KOBLER & Co, Zurich 6**

**La Cité**  
ST HONORE Neuchâtel ST MAURICE

Porcelaine bord or ou décor fleurs

Thé (6 personnes)	<b>21<sup>50</sup></b>
Déjeuner (6 personnes)	<b>21<sup>50</sup></b>
Dîner (6 personnes)	<b>46.-</b>
Dîner (12 personnes)	<b>76.-</b>

Services « Moderna », porcelaine ivoire, fine bordure gris-bleu et filet or

Moka (6 personnes)	<b>30<sup>50</sup></b>
Thé (6 personnes)	<b>50<sup>60</sup></b>
Déjeuner (6 personnes)	<b>56<sup>80</sup></b>
Dîner (6, 8, 12 personnes)	<b>104<sup>70</sup> 155<sup>30</sup> 196<sup>60</sup></b>

TIMBRES RISTOURNE

7810

Vente par pièce détachée, ce qui rend souvent service

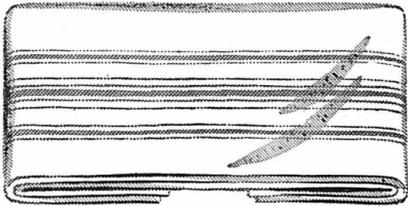
**POINT BLEU**

**TÉLÉVISEURS-RADIO**  
En vente chez tous les bons marchands concessionnaires

Meubles, tapis, trousseaux  
Vente, pose, réparation de linoléum  
S'adresser à **MAURICE BLANDENIER**  
Tél. (038) 7 10 27 **DOMBRESSON**

Tous les jeudis et samedis, au marché, dès 8 heures  
**Grand arrivage d'œillet de la Riviera**  
de toutes les couleurs, à bas prix  
ON PORTE A DOMICILE  
**E. Benguerel** Tél. 5 73 32 depuis 18 h.

# DRAPS MOLLETONNÉS



pur coton croisé de très bonne qualité, bordure rayée de couleur, rose et ciel.

Grandeur 165/240..

**9<sup>80</sup>**



très belle qualité simple, mi-blanchie avec belle bordure jacquard, couleur, rose et bleu.

Grandeur 165/240..

**14<sup>80</sup>**

Toile à drap molletonnée, mi-blanchie, très forte qualité croisée. Largeur 165 cm. . .

**4<sup>90</sup>**



Société neuchâteloise des sciences naturelles

## CONFÉRENCE

publique et gratuite

LA ROTATION DE LA TERRE ET LA MESURE DU TEMPS

par M. A. DANJON

directeur de l'Observatoire de Paris

Vendredi 25 novembre 1955, à 20 h. 15

Grand auditoire du Laboratoire suisse des recherches horlogères



TEINTURERIE PRESSING DU MARCHÉ

Nettoyage à sec

PLACE PURRY - TEL. 5 25 52

## PRO FAMILIA

Tous les membres de Pro Familia, groupement local, sont avisés qu'une personne frappera à leur porte pour l'encaissement de leur cotisation. Nous leur recommandons de lui réserver un bon accueil et les remercions de leur libéralité et de leur fidélité qui nous sont si nécessaires.

Le comité.

## BUREAU FIDUCIAIRE

PESEUX R. DE CORNELLES TEL. 81183

Comptabilité  
Organisation  
Administration  
Recouvrement  
Contrôles  
Révisions  
Expertises  
Gérances  
Impôts

Discretion absolue

Comptabilité Effika

ED. KALTENRIEDER - EXP. COMPT. & FISC. LIC. ES. SC. COM. ECON. ET ADMIN.

Agence de l'Union de Banques Suisses et du Crédit hypothécaire pour la Suisse romande

1880 1955

## TEINTURERIE THIEL

NETTOYAGE CHIMIQUE NEUCHÂTEL

GRANDE PROMENADE FAUBOURG DU LAC 25

Notre magasin est fermé le lundi matin, mais

OUVERT LE MERCREDI après-midi

SPECIALITÉ HIVERNALE: TEINTURE DE MANTEAUX

## AU GERGLE NATIONAL

Demain soir dès 20 heures Sensationnel

## LOTO



Radios  
Montres  
Jambons  
Jambonneaux  
Salamis  
Lapins  
Dindes  
Poulets  
Vins  
Liqueurs  
Etc.

seront les QUINES du formidable LOTO du Club de dressage des chiens de police PREMIER TOUR GRATUIT

## Noble Compagnie des Favres, Maçons et Chappuis

L'assemblée générale réglementaire aura lieu à l'hôtel de ville de Neuchâtel, le mercredi 30 novembre 1955, à 14 heures. Les communiens de Neuchâtel habitant le ressort communal, âgés de 19 ans, qui désirent se faire recevoir de la compagnie doivent s'inscrire à l'Etude Wavre, notaires, hôtel DuPeyrou, jusqu'au samedi 26 novembre, à 12 heures.

## PRÊTS

de Fr. 100.- à Fr. 2000.- sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discretion garantie. Service de prêts S.A., Luchinges 16 (Rumine), Lausanne. Tél. (021) 22 53 77.

## Escargots d'Arrose

Dégustation à la source TOUS LES JOURS

## Déménageuse

faisant le trajet Gr. Neuchâtel à vide du 20-30 décembre prochain est demandée pour déménager appartement de trois pièces. Faire offres à Mme M. Stucki, Le Repuis, Grandson.

# Aspirer ne suffit pas...

En aspirant, on n'enlève du tapis que la poussière superficielle et inoffensive. Seul le Hoover a une triple action et peut ainsi prolonger la vie de vos précieux tapis. Nouveau système de vidange plus hygiénique, avec sac en papier à jeter! Teintes attrayantes!



Seul le Hoover bat... brosse... et aspire!

Le Hoover bat le tapis sur un coussin d'air, détache toute la saleté et l'amène à la surface!

Le Hoover brosse le tapis au moyen d'un rouleau rotatif et enlève tous les fils et même les poils de chien!

Le Hoover aspire la saleté détachée et rend à votre tapis ses brillantes couleurs!

Avantageuses conditions de paiement!

Hoover

Modèle 638 Fr. 495.-  
Modèle Junior Fr. 315.-

Demandez dès aujourd'hui une démonstration sans engagement dans un bon magasin de la branche ou chez nous!

Appareils Hoover S.A., Claridenhof, Zurich Bureau à Lausanne: Place de la Gare 12.

## MARIAGE

Monsieur, de 28 ans, bonne présentation, seul et sérieux, situation stable, à Neuchâtel, désire rencontrer jeune fille de 24 à 28 ans, protestante, pour sorties et amitié. Eventuellement mariage. Région Neuchâtel-Saint-Aubin. Réponse assurée. Ecrire à M. E. 3649 F. poste restante gare, Neuchâtel.

## TOUS TRANSPORTS

Déménagements Abonmarché ouvert de 6 h. 30 à 20 h.

Tél. 5 22 55

## TEINTURERIE OBRECHT

NETTOIE TOUS VÊTEMENTS

NEUCHÂTEL SEYON 5 - TEL. 5 22 40

Association nationale des Amis du vin Section de Boudry et Neuchâtel

## CONFÉRENCE GRATUITE

donnée par

M. l'abbé CRETOL, recteur de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf (Sion)

sur

LE VIN,

CE FILS SACRÉ DU SOLEIL

Vendredi 25 novembre 1955, à 20 h. 30

à l'auditoire de l'Ecole supérieure de commerce

rue des Beaux-Arts, à Neuchâtel

CINÉMA

## THÉÂTRE

Dès ce soir à 20 h. 30 - Pour 5 jours seulement

Tél. 5 21 62

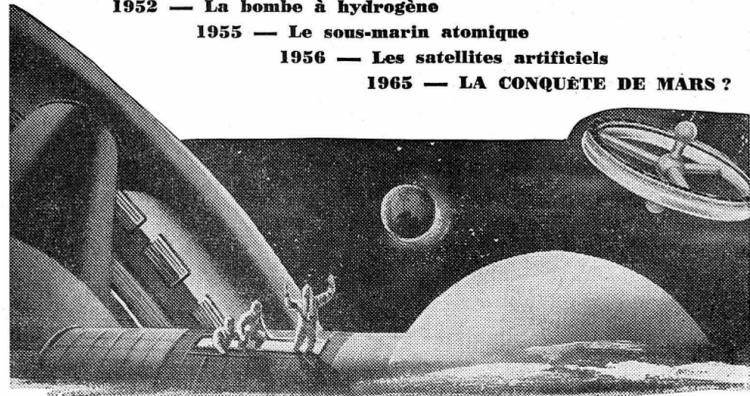
# LA CONQUÊTE DE L'ESPACE

(CONQUEST OF SPACE)

Hier encore utopique... aujourd'hui, ce film est presque réalité!

Une porte ouverte sur l'avenir... Où est la limite de l'humanité?...

- 1945 — La bombe atomique
- 1952 — La bombe à hydrogène
- 1955 — Le sous-marin atomique
- 1956 — Les satellites artificiels
- 1965 — LA CONQUÊTE DE MARS ?



EN TECHNICOLOR — Dimanche: Matinée à 15 heures  
Version originale sous-titrée: FRANÇAIS - ALLEMAND  
Samedi, location ouverte de 16 heures à 18 heures — Téléphone 5 21 62

# PALACE

ATTENTION

A la demande générale

## PROLONGATION

Aujourd'hui et demain à 15 h. et 20 h. 30

L'inoubliable film sur l'abbé PIERRE

## Les chiffonniers d'Emmaüs



une création  
Sheek  
Haute coiffure  
Neuchâtel

Spécialiste de la permanente JAMAL FLUID WAVE

## Helena Rubinstein

Rester jeune... passé la trentaine!



Profitez de cette occasion unique pour faire bénéficier votre peau des bienfaits des produits aux hormones de HELENA RUBINSTEIN. Estrogenic Hormone Cream et Estrogenic Hormone Oil réunis dans le Hormone-Set au prix exceptionnel de Fr. 28.- + luxe (au lieu de Fr. 34.-).

PHARMACIE - DROGUERIE - PARFUMERIE  
NEUCHÂTEL HÔPITAL 2  
Armand

## AULA DE L'UNIVERSITÉ

SAMEDI 26 NOVEMBRE, à 16 h. 30

sous les auspices de la Faculté des lettres et de l'Institut neuchâtelois



## LES TROIS FILS DE J.-SÉB. BACH

Heure musicale donnée par

l'Orchestre de chambre neuchâtelois

Direction: Pascale Bonet-Langenstein, avec commentaire de Z. ESTREICHER, professeur à l'Université  
Soliste: Ruth Schmid-Gagnebin, pianiste

Prix des places: Fr. 3.50 (Fr. 2.50 pour les membres des J.M. et O.C.N.)

Location: AGENCE STRUBIN, Librairie Raymond  
Téléphone 5 44 66



# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## LA VILLE

### Les cours de l'Institut suisse de police

#### L'ivresse au volant

La deuxième journée de ces cours qui ont débuté hier à Neuchâtel, était essentiellement réservée, pour les agents de langue française, à l'étude de ce problème si actuel qu'est l'ivresse au volant. La direction des cours a tenu à en présenter tous les aspects, technique, juridique et médical.

Avant de présenter le rôle de la police, le Lt col. Cornaz a justement introduit le débat par des constatations générales sur l'alcoolisme dans notre pays; il n'est pas inutile en effet de rappeler que la consommation moyenne d'alcool par par habitant, bien qu'atteignant encore annuellement 11,4 litres, s'est réduite de moitié au cours des 40 dernières années. L'alcool ne joue pas moins un rôle important dans les accidents de circulation; si dans les 4,25 % de cas seulement, elle en est la cause directe, en de nombreux autres cas, une absorption « licite » contribue à l'accident. Dès lors, la tâche première du policier est de prévenir l'ivresse au volant en empêchant à tout prix le conducteur ivre de rouler.

M. Thélin, médecin légiste à Lausanne, devait présenter l'aspect médical du problème. Il faut avant tout retenir de son exposé que seul l'emploi de la vérole de Bayer donne des résultats garantis lors d'une prise de sang. Il permet de réfuter les allégations de ceux qui expliquent une forte proportion d'alcool par l'absorption de vapeurs de cave ou de quantités importantes de sucres. Ces facteurs, en effet, ne peuvent affecter le résultat d'une prise de sang faite avec vérole qu'à un maximum.

M. P. Chavan, procureur général du canton de Vaud, a présenté les dispositions de la nouvelle LA en ce qui concerne l'ivresse au volant. Moins que jamais, le résultat d'une prise de sang ne peut être une preuve suffisante et nécessaire. Il faut, d'une part, qu'elle corresponde aux résultats d'un examen médical attestant un déséquilibre nerveux momentané, ou aux constatations d'ivresse faite par des témoins. D'autre part, ces dernières preuves suffisent à une condamnation. En effet, bien que la prise de sang devienne obligatoire, il sera possible de s'y soustraire sans encourir de sanctions si la preuve est apportée que cette opération entraînerait de graves conséquences, ce qui peut être le cas lors de troubles sanguins ou psychopathiques.

Les policiers de langue allemande ont consacré leur journée au problème de la protection de la nature, présentée comme un devoir social. Les limites de la chasse et de la pêche ont particulièrement été précisées; pratiques admissibles, voire nécessaires, mais qui nécessitent une sérieuse réglementation.

## LA MORT D'UN ANCIEN PASTEUR DE NEUCHÂTEL

### Le pasteur Paul Berthoud

C'est une bien triste nouvelle qui atteignait les paroissiens de Neuchâtel-Ville apprenant la mort, à Genève, d'un de leurs anciens pasteurs, M. Paul Berthoud.

Vaudois d'origine, mais Genevois de naissance, le pasteur Paul Berthoud avait grandi à Genève, où son père était professeur de théologie, et où il avait fait ses études.

Après un ministère de quelques années en Belgique, il était agrégé au corps pastoral de l'Eglise nationale du canton de Neuchâtel qu'il allait servir fidèlement dans trois de ses paroisses: les Ponts-de-Martel, Brot-Plamboz, Colombier et Neuchâtel-Ville. C'est en 1946, trois ans après la fusion des Eglises, que M. Berthoud, après un ministère de neuf ans à Neuchâtel-Ville — dans la paroisse nationale d'abord, puis dans l'Eglise unie — fut nommé pasteur de la paroisse genevoise de Vernier-Meyrin et rejoignit le canton de son enfance et de sa famille.

Dans les trois paroisses neuchâteloises qu'il a desservies, à la montagne, dans la Vignoble et en ville, le pasteur Paul Berthoud a laissé les traces vivantes d'un ministère actif, dévoué et particulièrement bienveillant. Homme de paix, il répandait la paix et avait gagné la confiance et l'affection de ses paroissiens, comme de ses collègues. Il avait exercé aussi les fonctions d'aumônier militaire dans les troupes de couverture frontalière.

Il s'en va, âgé seulement de 58 ans, dans le plein exercice d'un ministère fécond — miné, depuis quelque temps, par une grave maladie.

## A la maternité

Le poste de directrice que Mlle Ida Binet vient de quitter sera tenu par Mlle Hilda Comme, qui travaillera à la maternité depuis de nombreuses années. Mlle Henriette Baillois a été nommée sous-directrice.

## Un bel âge

Mme Marie-Catherine David, née Schurr, de notre ville, est entrée hier dans sa quatre-vingt dix-huitième année. Née en 1858, le 22 novembre, elle habite Neuchâtel depuis l'âge de 14 ans. Hospitalisée pour raisons de santé depuis quelques années, elle est en pleine possession de toutes ses facultés et douée d'une excellente mémoire. Elle est certainement une des doyennes de notre ville. Nous lui adressons nos vœux à l'occasion de son 97ème anniversaire.

## Un écolier renversé par une voiture aux Parcs

Hier matin, à 8 h. 35, à la rue des Parcs, un écolier, le petit Daniel Baudin, âgé de 8 ans, qui s'était engagé sur le passage de sécurité devant le collège, a été renversé par une voiture. L'enfant a été relevé avec une légère commotion, mais sans blessures apparentes. Il a été transporté par l'ambulance de la police à l'hôpital des Cadolles, pour y subir une radiographie.

## Naissances

Monsieur et Madame Marc WOLFARTH ont la joie de faire part de l'heureuse naissance d'un fils, **Thierry-François**, 22 novembre 1955, Neuchâtel, 14, Trois-Portes.

## Conférence universitaire

### La vente à tempérament

par M. Paul-René Rosset

Se proposant d'étudier la vente à tempérament, dans ses aspects économiques, juridiques et sociaux, M. Paul-René Rosset, professeur à la Faculté de droit de notre université, aborde immédiatement son sujet. Il parlera d'abord de la vente avec paiements postérieurs à la livraison, éventuellement avec réserve de propriété.

Ce genre de vente a été pratiqué déjà par les Romains, mais c'est au siècle passé qu'elle s'est développée, et ces dernières années elle a pris une énorme extension. Les sommes qui y sont engagées sont quasi astronomiques: aux Etats-Unis 25 milliards de dollars, en Belgique plus de 5 milliards de francs belges. A Neuchâtel, en 1954 les pactes de réserve de propriété inscrits, représentaient 2,5 millions.

Les causes du développement de la vente à tempérament sont multiples; elles tiennent au développement de la consommation, à la motorisation, à la mécanisation des arts ménagers, etc. Ses inconvénients sont évidents: elle pousse l'acheteur à dépenser sans tenir compte des accidents qui peuvent grever son budget. Ses avantages sont aussi à considérer: elle élève le niveau de vie des classes laborieuses et les amène à discipliner leurs dépenses. Grâce à l'épargne, disent les Américains, l'homme s'achètera une maison pour y mourir; grâce à la vente à tempérament, il aura une maison pour y vivre.

## Sur l'économie, la vente à tempérament excite des effets inflationnistes.

Si une crise survient elle sera aggravée par l'incapacité de payer. Cependant il ne faut réprimer la vente à tempérament qu'avec prudence, car elle constitue aussi un îlot de résistance à l'évolution cyclique.

Sous quelle forme intervenir? On peut chercher à éduquer le consommateur, mais c'est lent. Il faut donc que le législateur intervienne. M. Paul-René Rosset examine alors les lois ou projets de loi élaborés par divers pays, parmi lesquels les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Angleterre, les Pays-Bas, etc. Il propose des contrats précis, qui prévoient un premier acompte de 20 % au moins, un délai maximum de 24 mois, le consentement écrit du conjoint pour toute vente dépassant un montant de 500 francs, le salaire de l'acheteur n'étant cessible que jusqu'à concurrence du cinquième de son montant.

## Pour la vente à tempérament avec acomptes préalables à la livraison, elle est moins fréquente.

C'est sur ces mots brefs, mais énergiques, que le terme le magistrat exposé de M. Paul-René Rosset, vivement applaudi par un nombreux public. P. L. B.

## Tribunal de police

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier toute la journée sous la présidence de M. Ph. Mayor. Il a condamné L. à 3 jours d'emprisonnement avec sursis pour une escroquerie qui n'a causé qu'un léger dommage au légal C., lui, accomplira encore 8 jours de prison en plus des 12 déjà subis en préventive, pour des tentatives de vol dans des autos.

Une cause a retenu longtemps le tribunal R. J., prévenu de faux témoignage, avait été acquitté en avril par le tribunal de Boudry, mais le recours adressé, par la partie civile, a été admis par la Cour de cassation qui a estimé la libération insuffisamment motivée.

Les époux R. étant en instance de divorce, M. R. a chargé J. de défective de l'épouser sur la conduite de son mari. Au terme de son mandat, J. rapporta dans la procédure de divorce des déclarations attestant que R. entretenait une liaison avec la femme de A., et que A. avait obtenu les faveurs de R., expert dans des examens pour l'obtention d'un certificat de capacités.

La partie civile demande avant tout l'application contre J. de l'article 173 du C.P.S. visant la diffamation. La défense, elle, conteste ce point de vue, invoquant que son client a été inculpé de faux témoignage seulement. De plus elle plaide l'exception de vérité, notant que A. n'a pu réussir ses examens que dans la dernière journée, précisément celle où est intervenu R.; la seule présence de R. comme expert devait pour le moins engendrer un doute. Enfin, lors de son enquête, J. n'a fait qu'enregistrer des déclarations, unanimes, et qu'il pouvait à bon droit tenir pour exactes. J., dont c'est le métier, légal, a rapporté ces déclarations seulement, et en indiquant avec précision ses sources. Dès lors, il doit être libéré de toute prévention.

Le tribunal délibérera et donnera lecture de son jugement dans sa prochaine audience, le 6 décembre.

## VIGNOBLE AUVERNIER

### Le conducteur d'un scooter grièvement blessé

Hier soir, peu après 19 h., un scooter conduit par M. Raymond Lavoyer, de Neuchâtel, et sur lequel avait pris place encore M. Mannwiller, substitut-greffier au tribunal de Boudry, montait la route Auvernier-Corcelles. Soudain, pour une cause que l'enquête établira, les deux motocyclistes furent projetés à terre. M. Lavoyer, relevé inanimé, dut être transporté d'urgence à l'hôpital des Cadolles où l'on craignait hier soir une fracture du crâne. M. Mannwiller n'a été que légèrement blessé à un genou.

## Reunion des mères

(c) La saison d'hiver a débuté par la réunion des mères. Mlle Eglantine Béguin, institutrice missionnaire à Papeete, dans l'île de Tahiti, donna une conférence sur: « Femmes et enfants, autrefois et aujourd'hui ».

Des clichés en couleurs de ce pays lointain illustrèrent cette intéressante causerie.

## RÉGIONS DES LACS

### BIENNE

#### Le cardinal Feltin passe une journée à Bienne

(c) Le cardinal Feltin, archevêque de Paris, a accepté de rester un jour à Bienne, après la conférence qu'il a donnée à la Maison du peuple. Il a visité une manufacture d'horlogerie avant d'assister à un déjeuner officiel, organisé par la paroisse catholique de Bienne.

### YVERDON

#### Arrestation

(c) Un habitant de notre ville, employé d'administration, avait commis de nombreux vols à l'arsenal. La police de sûreté l'a identifié et fait menacer dans les prisons d'Yverdon, à disposition du juge informateur.

### YVONAND

#### Un automobiliste blessé dans un accident

(c) M. Paul Schaller, 51 ans, représentat, domicilié à Payerne, qui circulait en automobile, lundi en fin d'après-midi, sur la route d'Yvonand, a été victime d'un accident, peu après cette localité. Sa voiture frôla le bord de la chaussée, la traversa, roula en bas le talus et fit un tour complet sur elle-même. M. Schaller, qui s'était fracturé la mâchoire et souffrait de contusions diverses, notamment au visage, a reçu les soins d'un médecin. Sa voiture a subi d'importants dommages.

### FONTANEZIER s/GRANDSON

#### Un ouvrier agricole se blesse avec un hache-paille

(sp) On a amené, hier à 12 h. 50, à l'hôpital d'Yverdon, M. Robert Chevalier, âgé de 49 ans, employé chez un agriculteur du village. Il s'était coupé avec un hache-paille et souffrait d'une plaie infectée à la main gauche.

## VAL-DE-TRAVERS

### Au tribunal de police

(sp) Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

J. B., employé dans une entreprise du bâtiment, a engagé un ouvrier étranger, dont l'autorisation de travail était réservée à l'agriculture; pour cette infraction, il paiera 15 fr. d'amende et 8 fr. de frais.

Dans un accrochage entre une auto et un scooter, survenu dans un virage au milieu du village de Fontaines, le tribunal retient, contre chacun des deux usagers de la route, une part de responsabilité. H., automobiliste, paiera 10 fr. d'amende et 6 fr. de frais. S., motocycliste, paiera 20 fr. d'amende et 10 fr. de frais.

Un autre accrochage, survenu sur la route de la Vue-des-Alpes, par un brouillard particulièrement intense, se solda par la libération du prévenu B., les frais étant mis à la charge de l'Etat.

Par défaut, le tribunal condamne R. actuellement sans domicile connu, pour défaut d'obligation d'entretien, à 3 mois d'emprisonnement.

### CERNIER

#### Une délicate attention

(c) Dimanche après-midi, le Chœur mixte de la paroisse catholique du Val-de-Ruz s'est rendu à l'hôpital de Landevaux où il a exécuté quelques chants pour la plus grande joie des malades.

### COFFRANE

#### Soirée de « L'Espérance »

(c) Samedi dernier la Société de musique « L'Espérance » donnait son concert annuel. Après un concert de quelques morceaux enlevés avec brio, elle présenta deux comédies très bouffonnes, dont les rôles étaient bien tenus. Les participants passèrent ainsi quelques moments de franche galeté. Un bal termina joyeusement la soirée.

## LES SPORTS

### Magnifique exhibition hier soir à Monruz

#### Young Sprinters - Sélection tchèque 3-7

(3-3; 0-2; 0-2)

La patinoire de Monruz fut, hier soir, le théâtre d'une magnifique exhibition qui opposait l'équipe locale à une sélection tchèque.

Pour la circonstance, Young Sprinters alignait les joueurs suivants: Gardien: Meier (Grasshoppers); arrières: Golan, Adler, Uebersax, Grieder; Ire ligne: Bazzi, Martini, Zimmemann; 2me ligne: Caseel, Wehrli, Renaud.

### L'absence de Blank

Si Blank figurait pas dans l'équipe locale, hier soir, c'est en vertu de sanctions prises contre lui par le coach. Blank n'a, en effet, pas tenu compte de l'interdiction qui lui avait été faite de disputer le championnat de football avec Hauterive.

### Un premier tiers-temps enthousiasmant

La sélection tchèque arrivait à Neuchâtel couverte de lauriers; elle avait remporté la coupe Precisa à Zurich et venait d'écraser Servette par 20 buts à 2.

Les locaux ne se laisseront pas impressionner par les titres de gloire de leur adversaire. Ils fournirent une magnifique prestation d'ensemble durant le premier tiers-temps disputé sur un rythme extrêmement rapide. A la 12me minute, Young Sprinters, grâce à Martini, Wehrli et Bazzi, menait par 3 buts à 1.

Mais les Tchèques réagirent vigoureusement et remontèrent le score à 3 partout, à la suite d'erreurs d'Adler, le moins solide des arrières neuchâtelois.

Rédacteur responsable: R. Braïchet  
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

## VAL-DE-TRAVERS

### Au tribunal correctionnel

(c) Présidé par M. Jean-Claude Landry, le tribunal correctionnel a repris, hier, un procès commencé vendredi. M. Jean Colomb, procureur général, occupait le siège du ministère public.

Une suppression de titres contestée

P. B., agriculteur et aiguilleur du R. V. T., ainsi que sa femme E. B., domiciliés à la ferme de Sassel, sur Fleurier, étaient accusés d'avoir fait disparaître des reconnaissances de dettes signées en faveur de A. L., de Buttes, plaignant.

A. L. déclare en substance: « J'ai prêté 5500 fr. aux époux B. contre reconnaissances de dettes. J'allais chez eux de temps à autre. Ils m'offraient le couvert et la femme lavait mon linge. Un jour, je n'ai plus retrouvé les documents dans le panier que je portais habituellement avec moi et où je les avais mis, de mon ovris à B., lequel me tranquillisa, m'assurant qu'il avait le double de ces quittances. Je n'ai jamais rien revu. Avec mon argent les époux B. ont acheté une automobile et une vache... »

Quant à la thèse des prévenus, elle est simple: « Comment aurions-nous fait disparaître, affirmant-ils, des reconnaissances qui n'existaient pas puisqu'une réalité L. ne nous a pas prêté un sou! »

Entre deux sons de cloches aussi dissemblables, lequel est le juste? Celui qui plaignant dit son avocat et le représentant du ministère public. Il existe un faisceau de présomptions qui doivent permettre aux juges d'emporter leur conviction quant à la culpabilité des époux B. contre chacun desquels le procureur général a requis cinq mois d'emprisonnement sans cependant s'opposer au sursis.

L'avocat de la défense a insisté sur l'absence totale de preuves, sur le fait que même si ces quittances avaient existé, personne ne pourrait affirmer qu'elles aient été détruites par les époux B. C'est donc par un acquiescement pur et simple que doit se terminer le procès.

### Le jugement

Mis au bénéfice du doute, les époux B. ont été condamnés à six mois de prison pénale dirigée contre eux et les frais mis à la charge de l'Etat.

Malgré certains indices, y a-t-il eu ou n'y eut-il pas prêt de L. aux B. ? L'instance conviction du tribunal n'a pas pu être formée.

## TRAVERS

### Soirée du Club des accordéonistes

(c) Elle a eu lieu samedi, en matinée et en soirée, devant un nombreux public. Plusieurs morceaux de choix ont été exécutés soit par l'ensemble du club, soit par un groupe. Relevons que les progrès de l'« Echo du Vallon » sont marqués grâce à l'expertise direction de M. Michel Grosen.

En cours de soirée se sont également produits les jeunes virtuoses Amalise et Michel Rohner, âgés respectivement de 9 et 11 ans, qui se sont joués des difficultés des morceaux choisis.

La partie théâtrale consistait en une farce en 1 acte de Thérèse Longrin « L'âne et les 3 commerces ». Les acteurs sont à féliciter en bloc; chacun était dans son rôle.

En résumé, belle soirée tout à l'honneur du club des accordéonistes l'« Echo du Vallon ».

### Nos pompiers descendent mettre le feu aux maisons de Neuchâtel

(c) D'entente avec la commission du feu, l'état-major du corps des sapeurs-pompiers a décidé de faire effectuer un exercice spécial et pratique aux officiers et sous-officiers du corps, ainsi qu'aux sapeurs des premiers secours et de la moto-pompe.

Cet exercice a eu lieu samedi après-midi à l'immeuble de l'Ecluse 52, à Neuchâtel, avec la collaboration des premiers secours de la ville.

Plusieurs feux réels ont été allumés avec un ou plusieurs foyers. Tous les participants ont subi plusieurs fois l'épreuve du feu et de la fumée. Il a été constaté qu'il était possible de procéder à une extinction avec peu d'eau et un minimum d'effectif. Il est naturellement nécessaire que l'alerte soit donnée assez tôt. Cette préparation rendra certainement service si un sinistre venait à se déclarer.

## FLEURIER

### Fin de la semaine paroissiale

(c) La semaine paroissiale a pris fin dimanche et l'ultime soirée au cours de laquelle parla le pasteur Ray connot le même succès d'affluence et d'intérêt que celles qui la précédèrent. Le chœur mixte de Couvet prêta son concours et le pasteur G.-A. Borel remercia M. Ray des bienveillants messages qu'il apporta et de l'enthousiasme qu'il a suscité.

Dimanche après-midi, à la Maison de paroisse, eut lieu un rassemblement de la Jeunesse protestante du district au cours duquel M. Ray parla et un jeu dramatique, « Judas » fut interprété par l'équipe des Baladins de Couvet.

## LES BAYARDS

### Dans nos écoles

(c) Pour remplacer les deux institutrices valaisannes, Mles Uzard et Roduit, qui depuis le printemps enseignaient: la première, au village, la seconde à la Chaux, et d'entente avec le département de l'instruction publique, deux élèves de l'Ecole normale assureront l'enseignement pendant le semestre d'hiver. Ce sont Mlle Janine Vaucher et M. Jean-Claude Perret.

## VALLÉE DE LA BROYE

### PAYERNE

#### Grave collision entre un motocycliste militaire et une cycliste

(c) Samedi soir à 17 heures environ, un motocycliste militaire, M. Ruchat, habitant les Hameaux sur Payerne, démobilisé le jour même, roulait à vive allure sur la route du bois de Boulex, en direction de Payerne. Pour une cause encore inconnue, il ne s'aperçut que trop tard de la présence d'un char de bois attelé de deux chevaux, tenant la droite de la route et qui rentrait aussi à Payerne.

Mme Nardin, femme du conducteur du char suivait celui-ci à vélo, à quelques mètres. Le motocycliste fit une fausse manœuvre et, après avoir projeté Mme Nardin sur la chaussée où elle resta inanimée, fit une terrible embardée et tomba.

Mme Nardin souffre de graves blessures à la tête et aux jambes; le motocycliste qui roulait sans casque, s'est fracturé le crâne. Tous deux ont été transportés à l'hôpital de Payerne par l'ambulance. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Fait relevant à signaler, plusieurs automobilistes n'ont pas daigné s'arrêter ni n'ont eu l'idée d'utiliser le téléphone S.O.S. qui se trouvait à quelques mètres du lieu de l'accident. Ce n'est que vers 18 heures qu'une automobiliste complaisante n'hésita pas, elle, à se dévouer.

## JURA BERNOIS

### Le Conseil d'Etat s'occupe du « futur » technicien jurassien

(sp) M. Gnägi, directeur de l'économie publique du canton de Berne, a convoqué la députation jurassienne jeudi 24 novembre à l'hôtel de Ville, à Berne, pour discuter de la transformation en un technicien cantonal de l'Ecole d'horlogerie, de mécanique et d'électricité de Saint-Imier.

## Madame Jeanne DUBOIS

épouse de Monsieur Jean-Pierre Dubois, membre actif de la société.

Le comité de la Fanfare de Boudry a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

## Madame Jean-Pierre DUBOIS

épouse de notre ami Fanfan, sœur et belle-sœur de nos dévotés Gilbert Adami, vice-président du club, et de Roger Rainaud, membre actif.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi, 2 Tim. 4:7.

Monsieur Jean Kiener, à Karlsruhe, et famille; Monsieur Christian Kiener, à Renan, et famille; Les enfants de feu Madame Marguerite Zweigart, à Faoug; Les enfants de Monsieur Fritz Kiener, à Utzensdorf; Les enfants de Madame Rosa Widmer; Les enfants de Monsieur Samuel Kiener; Leurs amis et connaissances, ont le chagrin d'annoncer le départ pour la Patrie Céleste de

Mademoiselle Anne-Marie KIENER

## Monsieur Paul BERTHOUD

pasteur

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 21 novembre 1955.

Je me confie en ta bonté. Ton salut remplira mon cœur de joie. Ps. 13: 6.

Le culte aura lieu jeudi 24 novembre, à 10 h. 15, en la salle communale de Vernier.

Les honneurs seront rendus à l'issue du service, devant la salle communale, à 11 heures.

Domicile mortuaire: Presbytère de Vernier.

Selon le désir du défunt, prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser le championnat avec confiance.

C. C.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon

Monsieur Jean-Pierre Dubois et ses enfants Jeannine et Michel; Madame et Monsieur Louis Biondi, à Boudry; Madame et Monsieur Alfred Meisterhans; Madame et Monsieur Charles Convent; Madame Georges Cordey et ses fils; Madame et Monsieur Roger Rainaud, à Boudry; Monsieur et Madame William Adami et leurs filles, à Cortailod; Madame et Monsieur Daniel Porchet et leur fille, à Boudry; Monsieur et Madame Gilbert Adami et leurs enfants, à Corcelles; Monsieur et Madame Willy Dubois et leurs filles, à Yverdon; Monsieur et Madame Julien Dubois, et leurs enfants, à Corcelles, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

## Madame Jean-Pierre DUBOIS

née Jeanne ADAMINI

leur très chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, belle-fille, tante, marraine et parente, que Dieu a reprise à Lui ce jour, dans sa 50me année, après de cruelles souffrances supportées avec résignation.

Neuchâtel, le 22 novembre 1955. (Rue de l'Hôpital 18)

Tu fus bonne épouse et bonne maman. Repose en paix.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 24 novembre, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## Madame Jeanne DUBOIS

membre actif.

Le comité de la Musique Militaire, musique officielle de la ville de Neuchâtel, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

## Madame Jeanne DUBOIS

membre d'honneur de la société, épouse de son dévoué secrétaire, Monsieur Jean-Pierre Dubois.

La Musique Militaire gardera un souvenir ému de Madame Dubois qui fut dans toutes les occasions une dévouée collaboratrice.

L'ensevelissement, auquel les membres sont priés d'assister en tenue, aura lieu jeudi 24 novembre, à 13 heures.

Rendez-vous au cimetière, à 12 h. 50.

## Madame Jeanne DUBOIS

épouse de Monsieur Jean-Pierre Dubois, membre actif de la société.

Le comité de la F.C. Boudry a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

## Madame Jean-Pierre DUBOIS

épouse de notre ami Fanfan, sœur et belle-sœur de nos dévotés Gilbert Adami, vice-président du club, et de Roger Rainaud, membre actif.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi, 2 Tim. 4:7.

Monsieur Jean Kiener, à Karlsruhe, et famille; Monsieur Christian Kiener, à Renan, et famille; Les enfants de feu Madame Marguerite Zweigart, à Faoug; Les enfants de Monsieur Fritz Kiener, à Utzensdorf; Les enfants de Madame Rosa Widmer; Les enfants de Monsieur Samuel Kiener; Leurs amis et connaissances, ont le chagrin d'annoncer le départ pour la Patrie Céleste de

Mademoiselle Anne-Marie KIENER

## Monsieur Paul BERTHOUD

pasteur

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 21 novembre 1955.

Je me confie en ta bonté. Ton salut remplira mon cœur de joie. Ps. 13: 6.

Le culte aura lieu jeudi 24 novembre, à 10 h. 15, en la salle communale de Vernier.

Les honneurs seront rendus à l'issue du service, devant la salle communale, à 11 heures.

Domicile mortuaire: Presbytère de Vernier.

Selon le désir du défunt, prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser le championnat avec confiance.

C. C.

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 22 novembre. Température: Moyenne: 2,1; min.: 0,4; max.: 2,7. Baromètre: Moyenne: 728,2. Vent dominant: Direction: nord-est; force: faible à modéré. Etat du ciel: couvert.

## Hauteur du baromètre réduite à zéro

Moyenne pour Neuchâtel: 719,5							
Nov.	17	18	19	20	21	22	
mm.							
785							
780							
775							
770							
765							
760							
755							
750							
745							
740							
735							
730							
725							
720							
715							
710							
705							
700							

Niveau du lac du 21 nov. à 7 h.: 428,98  
Niveau du lac, du 22 nov., à 7 h.: 428,93

Prévisions du temps. — Jura et pied nord du Jura: Nébulosité variable; par endroits brouillard élevé.

Plateau: Nuageux ou couvert par brouillard élevé ayant sa limite supérieure entre 1200 et 1500 m. Légère brume possible dans le nord et l'est de la Suisse. Température en plaine généralement supérieure à zéro degré.

Versant nord des Alpes, Valais et Grisons: Ciel variable, relativement doux. Faibles précipitations possibles surtout dans les Alpes de la Suisse centrale et orientale.

Sud des Alpes: Beau temps avec nébulosité variable. Doux en montagne et pendant la journée, également en plaine.